



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

\*\*\*\*\*

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE  
MAGISTRATURE

\*\*\*\*\*

CENTRE DE FORMATION AUX CARRIERES DE L'INFORMATION

\*\*\*\*\*

**MEMOIRE DE FIN DE FORMATION AU CYCLE I POUR  
L'OBTENTION DU DIPLOME DE TECHNICIEN SUPERIEUR**

**OPTION :**

Sciences et Techniques de  
L'Information Documentaire (STID)

**FILIERE :**

Bibliothéconomie-Documentation

**Année académique :**

2013-2014

**Thème :**

**Contribution pour une meilleure gestion de  
l'agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque  
Nationale du BENIN.**

**Réalisé et soutenu par :**

**GEORGETTE OUSSOU**

**Maître de stage :**

Mme Marie Hélène KPOVIESSI  
Chef Service du dépôt légal et de  
Bibliographie nationale

**Directeur de mémoire :**

M. Julien DJOSSE  
Enseignant à l'ENAM

*29<sup>ème</sup> Promotion*

*Février 2014*

# IDENTIFICATION DU JURY

**PRESIDENTE : COSSI Marie-Reine**

**VICE-PRESIDENTE : GBAGUIDI Donaldine**

**MEMBRE : SAGBOHAN Joseph**

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE  
MAGISTRATURE N'ENTEND DONNER AUCUNE  
APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES  
DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ÊTRE  
CONSIDÉREES COMME PROPRES À LEUR AUTEUR.

# DEDICACES

A :

✚ Dieu Tout-Puissant.

Infinies grâces, Seigneur, pour ton incommensurable bonté et ton amour que chaque jour durant a guidé mes pas. Ce travail n'aurait pu se faire sans ta précieuse aide et ta permanente protection.

✚ Mon père **Félicien OUSSOU**.

C'est fière de l'éducation que tu m'as donnée que j'avance en conquérante, courageusement malgré les obstacles vers de nouveaux horizons meilleurs. Trouves dans l'aboutissement de ce travail, le sérieux et l'amour du travail bien fait que tu m'as inculqué.

✚ Ma mère **Adélaïde YETONGNON**.

Des mots ne suffiront pas et les meilleurs présents ne pourront valoir toute ta sollicitude et ton attention combien maternelles. Ton abnégation et ta volonté de me voir réussir t'ont fait consentir tous les efforts. Sois en ici remerciée maman.

✚ Mes cousins et cousines **Clément CHADOUKPE, Barthélémy ADANCHEDE, Remi ADANCHEDE, Yves OUSSOU, Gérard NOUGBE et Gérardine OUSSOU**. Des mots ne suffiront pas pour valoir votre attention fraternelle à mon égard. Merci d'avoir été les grands frères que je n'ai jamais eus et pour tout ce que vous avez et continuez de faire pour moi.

✚ Mes adorables frères et sœurs, mes amis sincères **Natacha GNANVO et Romain OKE**. Vous fûtes durant tout mon parcours, une véritable source d'ardeur et de grande motivation. Pour vous, j'ai toujours essayé d'être un modèle et un exemple à suivre.

# REMERCIEMENTS

Nous sommes reconnaissants envers tous les professeurs de l'ENAM, qui ont assuré notre formation et qui, à travers les pratiques méthodologiques, ont suscité en nous le goût de la recherche.

Nos sincères et vifs remerciements vont aussi à l'endroit de :

- ✚ Monsieur et madame les membres du jury.
  
- ✚ Monsieur **Julien DJOSSE**, pour avoir mis son inestimable expérience à notre service.
  
- ✚ Madame **Marie Hélène KPOVIESSI**, pour sa patience et son professionnalisme ont été d'un concours dont nous lui sommes infiniment reconnaissantes.
  
- ✚ Monsieur **Nourou Dine A. AKADIRI**, Chef service ACQUISITION et TRAITEMENT.
  
- ✚ Tous les parents et amis pour nous apporter leur soutien.
  
- ✚ Toute la 29<sup>ème</sup> promotion de la Sciences et Techniques de l'Information Documentaire (STID).

# SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>AFNIL</b>	: Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre
<b>AFNOR</b>	: Association Française de Normalisation
<b>BN</b>	: Bibliothèque Nationale
<b>BnB</b>	: Bibliothèque nationale du Bénin
<b>BNC</b>	: Bibliographie Nationale Courante
<b>BNF</b>	: Bibliothèque Nationale de France
<b>CEFOCI</b>	: Centre de formation aux Carrières de l'Information
<b>DBN</b>	: Directeur de la Bibliothèque Nationale
<b>ENAM</b>	: Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
<b>ISBN</b>	: International Standard Book Number (ou Numéro International Normalisé des Livres)
<b>ISDS</b>	: International Serials Data System
<b>ISMN</b>	: International Standard Music Number
<b>ISSN</b>	: International Standard Serial Number (ou Numéro International Normalisé des Publications en Série)
<b>SID</b>	: Service d'Information Documentaire
<b>STID</b>	: Sciences et Techniques de l'Information Documentaire
<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

\*

# GLOSSAIRE

**Gestion :** c'est « L'action ou la manière de gérer, d'administrer, de diriger, d'organiser quelque chose ». Elle est aussi l'utilisation optimale, par un responsable, des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qui lui sont fixés. La gestion est un ensemble de techniques qui permettent de prendre des décisions rationnelles, de les mettre en pratique de sorte que toutes les ressources d'une organisation ou d'un service s'emploient au mieux à leur bonne exécution ».

**Bibliothèque :** c'est l'ensemble organisé de collections diverses de livres, de périodiques et d'autres documents, placé sous les soins et le contrôle d'un personnel qualifié, dont la responsabilité première est d'assurer un service adéquat à toutes les personnes autorisées à utiliser les collections.

**Document :** c'est tout support d'information, y compris les données qu'il renferme, lisible par l'homme ou par la machine.

**Monographie:** c'est un document présentant une étude détaillée et complète d'un sujet particulier.

**Périodique :** c'est une catégorie de publications en série, à auteurs multiples, dotée d'un titre unique, dont les fascicules généralement composés de plusieurs contributions répertoriées dans un sommaire, se succèdent chronologiquement à des intervalles en principe réguliers (journal, magazine, revue), pendant une

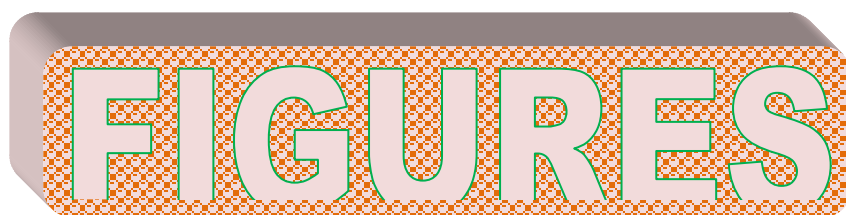
durée non limitée à priori. Les publications annuelles sont comprises dans cette définition ; les collections de monographies en sont exclues.

**Traitement des documents** : c'est l'ensemble des opérations que subit un document depuis son entrée en bibliothèque jusqu'à sa mise à disposition des lecteurs. Il se décline en traitement physique et en traitement intellectuel.

**Agence** : c'est l'établissement commercial qui propose un ensemble de services déterminés, ou se charge d'effectuer pour le compte de ses usagers certaines opérations ou certaines démarches, moyennant le versement d'une commission.

# TABLEAUX

<b>Tableau 1</b>	<b>: Parution de la Bibliographie Courante du Bénin.....</b>	<b>10</b>
<b>Tableau 2</b>	<b>: Regroupement des problèmes par centre d'intérêt.....</b>	<b>17</b>
<b>Tableau 3</b>	<b>: Tableau de bord de l'étude (TBE).....</b>	<b>25</b>
<b>Tableau 4</b>	<b>: Diagnostic de l'étude.....</b>	<b>42</b>



# FIGURES

<b>Figure 1</b>	: Genre de producteurs.....	<b>32</b>
<b>Figure 2</b>	: Manque du dépôt légal des productions documentaires à la BnB.....	<b>33</b>
<b>Figure 3</b>	: Manque d'informations sur la BnB.....	<b>34</b>
<b>Figure 4</b>	: Manque de renseignements sur l'ISBN et l'ISSN.....	<b>34</b>
<b>Figure 5</b>	: Non crédibilité de l'Agence d'enregistrement.....	<b>35</b>
<b>Figure 6</b>	: Manque de crédibilité.....	<b>36</b>
<b>Figure 7</b>	: Manque de formation des producteurs.....	<b>37</b>
<b>Figure 8</b>	: Manque de moyen financier de l'Agence.....	<b>37</b>
<b>Figure 9</b>	: Ignorance des moyens d'accréditation des ISBN et ISSN au Bénin.....	<b>38</b>
<b>Figure 10</b>	: Manque de capacité d'outils d'acquisition des productions par ISBN et ISSN.....	<b>39</b>
<b>Figure 11</b>	: Manque d'initiative de l'Agence.....	<b>40</b>

# RESUME

La Bibliothèque nationale du Bénin (BnB), à l’instar de celles des autres pays, est chargée d’assurer le Contrôle Bibliographique Universel (CBU) et de gérer l’Agence d’identification des numéros internationaux normalisés de livres (ISBN) et des publications en séries (ISSN). Mais lors de notre stage à la BnB, nous avons constaté que certains documents enregistrés au dépôt légal ne disposent pas d’identificateur international dit ISBN assuré par l’Agence d’ISBN et d’ISSN à la Bibliothèque nationale. Notre souci de faire corriger cette anomalie nous a amené à réfléchir sur le thème : « Pour une meilleure gestion de l’agence d’ISBN et d’ISSN à la Bibliothèque nationale du Bénin (BnB) ». Nous avons relevé de ce thème, un problème général : « Dysfonctionnement de l’Agence d’ISBN et d’ISSN » et trois principaux problèmes spécifiques : « Irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l’utilisation des tranches d’ISBN et d’ISSN ; Manque de crédibilité de l’agence d’ISBN et d’ISSN ; Absence de dynamisme de l’agence d’ISBN et d’ISSN ». Aussi avons-nous défini un objectif général qui est d’« Optimiser la gestion de l’agence d’ISBN et d’ISSN ». Pour les problèmes spécifiques nous avons défini comme objectifs : « Systématiser l’organisation de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l’utilisation des tranches d’ISBN et d’ISSN ; Proposer des actions d’accréditation de l’agence d’ISBN et d’ISSN ; Mettre en place une politique pour la promotion de l’agence d’ISBN et d’ISSN ». Après cette étape nous avons formulé des hypothèses que nous avons vérifiées par la mise en œuvre d’une méthodologie constituée entre autres de l’exploitation de questionnaire, de l’entretien et de la recherche documentaire. Les résultats de nos travaux ont abouti à la validation des hypothèses et à l’établissement du diagnostic. Aussi, avons –nous proposé des approches de solution avec les conditions de leur mise en œuvre assorties des recommandations subséquentes.

**Mots clés** : Gestion ; Agence ; Bibliothèque ; Bibliothèque nationale ; Bénin.

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE PRELIMINAIRE : CADRE INSTITUTIONNEL ET PHYSIQUE DE L'ETUDE, OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE.....</b>	<b>4</b>
SECTION 1: Cadre institutionnel et physique de l'étude, observations de stage.....	<b>5</b>
SECTION 2 : Ciblage de la problématique .....	<b>17</b>
<b>CHAPITRE PREMIER : CONCEPTION ET MISE EN APPLICATION DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE .....</b>	<b>22</b>
SECTION 1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude .....	<b>23</b>
SECTION 2 : Collecte et analyse des données.....	<b>31</b>
<b>CHAPITRE DEUXIEME : APPROCHES DE SOLUTIONS ET CONDITIONS DE LEUR MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>44</b>
SECTION I : Approches de solutions .....	<b>45</b>
SECTION II : Conditions de mise en œuvre des solutions et Recommandations .....	<b>51</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>54</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>57</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>60</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>66</b>



# **INTRODUCTION GENERALE**

La Bibliothèque nationale du Bénin (BnB) à l'instar de celles des autres pays s'est vue assignée par les structures internationales de la documentation et de l'édition, le Contrôle Bibliographique Universel (CBU) et la gestion de l'Agence nationale d'identification des numéros internationaux normalisés de livres (ISBN) et des publications en séries (ISSN). Cette mission exige de la Bibliothèque nationale du Bénin, des comportements dans la gestion du dépôt légal et des aptitudes de facilitation des affaires éditoriales.

Mais, au cours de notre stage à la BnB, nous avons constaté que certains documents enregistrés au dépôt légal ne disposent pas d'identificateur international dit ISBN assuré par l'agence d'ISBN et d'ISSN à la Bibliothèque nationale. Notre intérêt pour ce domaine d'activité nous a alors amenée à formuler entre autres comme problématique de notre travail de recherche : la problématique du dysfonctionnement de l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la BnB. Par cette problématique nous voudrions approfondir la réflexion sur le thème :

« Pour une meilleure gestion de l'agence d'ISBN et d'ISSN à la Bibliothèque nationale du Bénin (BnB) ».

La résolution de cette problématique doit d'abord nous amener à présenter la structure d'accueil qu'est la Bibliothèque nationale du Bénin avec un accent particulier sur l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la BnB.

Le thème qui vient d'être précisé est sous tendu par un problème général qui est le : « Dysfonctionnement de l'Agence d'ISBN et d'ISSN » avec en filigrane trois problèmes spécifiques que sont : « Irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN ; Manque de crédibilité de l'agence d'ISBN et d'ISSN ; Absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN ».

Par conséquent, nous avons défini respectivement un objectif général qui est celui d'« Optimiser la gestion de l'agence d'ISBN et d'ISSN » et trois objectifs spécifiques consistant à : « Systématiser l'organisation de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN ; Proposer des actions d'accréditation de l'agence d'ISBN et d'ISSN ; Mettre en place une politique pour la promotion de l'agence d'ISBN et d'ISSN ».

Il convient de préciser que la résolution de la problématique choisie s'est appuyée sur une démarche méthodologique constituée entre autres de l'exploitation de questionnaire, de l'entretien et de la recherche documentaire. Les résultats de nos travaux ont abouti à la validation des hypothèses et à l'établissement du diagnostic. Aussi, avons-nous proposé des approches de solutions avec les conditions de leur mise en œuvre assortis des recommandations subséquentes.

Aussi, proposons-nous de structurer la démarche de notre travail de réflexion en trois chapitres à savoir :

- un chapitre préliminaire pour présenter le cadre physique et institutionnel de l'étude et les observations de stage ;
- un chapitre premier consacré à la conception et la mise en application du cadre théorique et méthodologique de l'étude ;
- un chapitre deuxième pour faire des propositions de solutions concrètes aux problèmes identifiés et celles des conditions de leur mise en œuvre.

**CHAPITRE PRELIMINAIRE :**

**CADRE INSTITUTIONNEL ET PHYSIQUE DE  
L'ETUDE, OBSERVATIONS DE STAGE ET  
CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE**

## **SECTION 1: Cadre institutionnel et physique de l'étude, observations de stage**

A travers cette section, nous avons présenté le cadre institutionnel et physique de l'étude puis les observations de stage.

### **Paragraphe 1 : Cadre institutionnel et physique de l'étude et observations de stage**

#### **A- Présentation et missions de la Bibliothèque nationale du Bénin (BnB)**

##### **1. Historique de la Bibliothèque nationale du Bénin**

La Bibliothèque nationale du Bénin, officiellement créée par le décret n°75-308 du 28 novembre 1975 portant création, organisation et fonctionnement de la Bibliothèque nationale du Dahomey, est placée sous l'autorité du Ministère chargé de la culture, de l'artisanat et du tourisme. La gestion de la Bibliothèque nationale est sous la responsabilité d'un directeur nommé par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du Ministre de tutelle.

A sa création en 1975, la structure dénommée plus tard Bibliothèque nationale du Bénin (BnB) a hérité de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), d'un millier de documents anciens traitant du Dahomey et de l'Afrique. Ces documents sont des œuvres issues des missions ethnographiques commanditées par l'administration coloniale (française et anglaise) ou des écrits d'explorateurs européens qui ont servi à mieux connaître les populations africaines en général et dahoméennes en particulier. Mais quelles sont les missions de la BnB ?

##### **2. Missions de la Bibliothèque nationale du Bénin**

Le décret 75-308 du 28 novembre 1975 lui a assigné les missions ci-après :

- recueillir et conserver la totalité de la production nationale imprimée et orale, acquise soit par dépôt légal, soit par achat, soit par don ou legs et toutes les publications produites sur le Dahomey à l'étranger ;
- assurer le respect du dépôt légal ;
- assurer le contrôle bibliographique national ;
- assurer la publication régulière de la Bibliographie du Dahomey ;
- élaborer un programme national pour la production sur microfilm des journaux ou ouvrages rares sur le Dahomey, existant à l'étranger ;
- mettre à la disposition du public des livres éducatifs et récréatifs par le moyen de prêt à domicile ou de la lecture sur place ;
- éveiller et développer au sein de la population, le goût de la lecture par la mise en circulation de bibliobus.

Outre les différents éléments constituant sa mission, le décret précité a prévu d'autres éléments relatifs à son organisation, son fonctionnement et ses ressources.

### **3. Organisation et fonctionnement de la BnB**

L'Arrêté n°036/MCC/CAB/SG/DA/CP/SA du 20 août 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de la Bibliothèque nationale a déterminé l'organigramme de la BnB et a prévu les services ci après :

- les services centraux suivants: le Secrétariat Administratif, le Service Administratif et Financier, le Service d'Acquisitions et de Traitement, le Service Communication, recherche et conservation, le Service du dépôt légal et de la Bibliographie nationale et le Service de la Lecture Publique qui dirige les antennes extérieures constituées des bibliothèques départementales installées dans les chefs-lieux de département et des centres de lecture publique installés dans les sous-préfectures devenues

aujourd'hui communes. Elles sont sous l'autorité du Service de la Lecture Publique ;

- le centre autonome appelé Centre national d'attribution d'ISSN et d'ISBN.

Il convient de préciser que les mutations intervenues ces dernières années ont détaché les antennes extérieures de la Direction de la BnB. Nos observations de stage se limiteront alors aux services que constituent :

- le Centre National de l'ISSN et de l'ISBN ;
- le Service du Dépôt Légal et de la Bibliographie Nationale ;
- le Service d'Acquisitions et de Traitement ;
- le Service Communication, Recherche et Conservation.

## **Paragraphe II : Observations de stage**

Nos observations de stage porteront sur l'état des lieux et sur l'inventaire des forces et des faiblesses de la Bibliothèque nationale du Bénin.

### **A- Etat des lieux à la Bibliothèque nationale du Bénin**

L'état des lieux est essentiellement axé sur certains services et sur les ressources de la BnB.

#### **1. Centre National de l'ISSN et de l'ISBN**

Le Centre National d'attribution du Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) et du Numéro international normalisé du livre (ISBN) du Bénin aussi dénommé Agence d'ISBN et d'ISSN de la BnB a été créé en 1996 et réorganisé en 1998. Il n'a effectivement démarré ses activités qu'en 2000. Il est chargé d'attribuer d'une part, aux périodiques publiés au Bénin, des numéros internationaux normalisés des publications en série (ISSN) comportant huit (08) chiffres répartis en deux (02) segments et d'autre part aux livres publiés au Bénin, des numéros internationaux normalisés du livre (ISBN) comportant depuis l'an 2007, treize (13) chiffres répartis en cinq (05) segments.

Pour une meilleure gestion de l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque nationale du Bénin

Mais, les différents rôles de ce centre ne sont pas correctement assurés, l'Agence gère les bases de données des périodiques et des livres béninois, assure l'échange des dites bases de données avec les centres étrangers poursuivant les mêmes buts. Elle coordonne les activités et les liaisons d'une part entre les éditeurs béninois et le centre international de l'ISBN basé à Londres, et d'autre part entre les producteurs de périodiques et le Centre International d'Enregistrement des Publications en Série (CIEPS) de Paris. Mais elle a des lacunes comme « l'irrégularité de formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN, son manque de crédibilité et l'absence de sa promotion ».

## **2. Service du Dépôt Légal et de la Bibliographie Nationale**

Il est chargé de l'identification, d'acquisition et du traitement matériel et intellectuel de tous les documents édités sur le territoire national. Il doit également veiller au respect par les éditeurs de la loi sur le Dépôt Légal et enfin produire la Bibliographie Nationale Courante du Bénin et en assurer la diffusion. Dans ce service, les documents sont estampillés avec le cachet portant l'inscription « Dépôt Légal ». Ensuite, ils sont enregistrés sous un numéro.

Notons que sur les quatre documents envoyés au dépôt légal, seuls trois sont estampillés, le quatrième appelé « le document nu » ne subit aucun traitement en raison de l'échange dont il peut faire l'objet avec d'autres structures documentaires. Ensuite, les documents sont traités selon la norme de traitement des documents NF Z-44 050 et enregistrés dans une base de données alimentée avec le logiciel CDS/ISIS version Windows. Au terme de ce long processus, deux des trois exemplaires estampillés sont envoyés au Service Communication, Recherche de Conservation. Enfin, le document nu et le troisième document estampillé sont rangés dans les rayonnages du magasin du dépôt légal.

La Bibliographie nationale courante, comme son nom l'indique, est une publication périodique qui paraît à intervalles réguliers, avec une périodicité fixée à l'avance et qui recense au fur et à mesure de leur parution, les publications réalisées dans un pays. La BnB a publié à ce jour, onze (11) numéros de la Bibliographie nationale courante. Ceci est dû d'abord au défaut ou à l'irrégularité du dépôt des documents publiés, ensuite, au manque de moyens financiers pouvant permettre à la Bibliothèque nationale d'acquérir les publications dont les exemplaires n'ont pas été déposés conformément aux dispositions légales, et enfin, au manque d'autorité pour les y contraindre conformément aux dispositions légales nationales en vigueur.

### **3. Bibliographie du Bénin**

La Bibliographie du Bénin est une publication en série, un périodique édité par la BnB et paraissant en principe, tous les ans et recensant tous les documents, sous toutes les formes, publiés sur le territoire national et reçus en dépôt légal. La BnB a publié à ce jour, neuf (9) numéros. Les numéros 10, 11 et 12 sont en cours d'édition. Cette situation est due à la faiblesse de la production éditoriale nationale aggravée par le non-respect du dépôt légal par les éditeurs. Les neuf numéros publiés couvrent les périodes suivantes :

**Tableau 1 : Bibliographie Nationale**

<b>Numéro de la bibliographie</b>	<b>Années couvertes</b>
N° 1	1976-1977
N° 2	1978-1983
N° 3	1984-1988
N° 4	1989-1994
N° 5	1995-2002
N° 6	2003-2004
N° 7	2005
N° 8	2006
N° 9	2007
N° 10	2008
N° 11	2009
N° 12	2010-2011
N° 13	2012-2013

Pour les numéros de 6 à 11, une version électronique existe.

#### **4. Service d'Acquisitions et de Traitement**

Il est chargé de traiter tous les documents acquis à titre onéreux, par don ou legs ou encore par échange, à l'exception de ceux du dépôt légal. Aujourd'hui, le dépôt légal constitue le mode unique d'accroissement des documents à la Bibliothèque nationale du Bénin. Durant les cinq (5) dernières années, le dépôt légal a enregistré au moins sept cent cinquante sept (757) titres.

Depuis la fin des conventions "Aide au livre" couvrant la période 1983 à 1996 et signées entre la France et le Bénin, les acquisitions par achat ont pris un grand coup à la Bibliothèque nationale. Les acquisitions par échange se font sporadiquement avec les Bibliothèques nationales. La Bibliothèque nationale du Bénin recevait des dons et legs tant pour les monographies que pour les périodiques et autres documents non textuels tels que les CD-Rom, les

monnaies, les estampes, les cartes et les plans en provenance des personnes physiques et des personnes morales.

Le Service d'Acquisitions et de Traitement, qui a un nombre très réduit de personnel, est chargé des traitements physique et intellectuel de tous les acquis. Pour ce faire, les documents sont catalogués selon les normes AFNOR, puis, soumis à la cotation après classification suivant la Classification Décimale de Dewey (CDD) puis à l'indexation en langage naturel du fait de l'inexistence de thésaurus ou de liste de vedettes matières. Au terme du traitement, les documents sont envoyés au Service communication, Recherche et Conservation.

### **5. Service Communication, Recherche et Conservation**

Ce service est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 mn à 18h et les samedis de 8h30 mn à 14h. Il met à la disposition des usagers en quête d'informations, les documents dont ils expriment le besoin. L'arrêté portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de la Bibliothèque nationale, prévoit pour ce service, huit divisions mais quatre seulement sont opérationnelles. Ce sont :

- ✓ **les Magasins**, où sont stockés et conservés les monographies, périodiques, mémoires et thèses provenant des autres services de la BnB, dans le but de les communiquer au public ;
- ✓ **la Salle de lecture**, où les documents sont classés dans les rayons à accès direct. Pour faciliter la recherche, il est mis à la disposition des usagers, des outils de recherche tels que le répertoire bibliographique du fonds local, la liste des nouvelles acquisitions, la bibliographie nationale et un fichier regroupant les notices catalographiques de tous les autres documents sauf les périodiques. Ces documents sont strictement réservés à la consultation sur place ;
- ✓ **la Division de prêt**, où les prêts à domicile ne sont exclusivement accordés qu'aux usagers inscrits. Signalons que l'inscription est fixée par

an à cinq cents (500) F pour les enfants, mille (1000) F pour les étudiants et mille cinq cent (1500) F pour les autres adultes. Cette inscription permet à l'utilisateur d'emprunter au maximum deux (02) ouvrages qu'il a l'obligation de ramener dans un délai de deux (02) semaines au plus tard ;

- ✓ **la Section enfantine**, qui abrite ses propres documents et ceux de la Division de la polythèque sur la mère et l'enfant est fermée pour défaut de personnel. Ainsi, cette section est exclusivement réservée aux enfants pour leur permettre de faire des jeux et de lire des livres de contes, des bandes dessinées, des romans et des ouvrages de références de leur niveau.

La Bibliothèque nationale du Bénin dispose d'un nombre relativement considérable de documents. Elle compte en effet, quinze mille huit cent quatre vingt dix neuf (15899), titres de documents répartis dans trois salles :

- trois mille huit cent quatre (3804), pour la salle de recherche ;
- quatre mille deux cent soixante et un (4261) pour la salle de prêt ;
- et mille huit cent trente quatre (1834) pour la section enfantine.

On peut mentionner par ailleurs, la présence d'environ mille (1000) ouvrages anciens, deux mille (2000) ouvrages d'auteurs contemporains et trois mille(3000) thèses et mémoires.

## **6. Ressources de la Bibliothèque nationale du Bénin**

Nous distinguons quatre catégories de ressources :

### **• Ressources humaines**

En 2006, l'effectif du personnel était d'environ une vingtaine de personnes, avec deux administrateurs, quatre techniciens supérieurs.

Aujourd'hui, du fait du départ à la retraite de certains agents, la BnB n'en dispose que treize (13) répartis comme suit :

- ✓ 03 Administrateurs d'action culturelle (BAC + 5) ;
- ✓ 01 Technicien supérieur d'action culturelle (BAC+3) ;
- ✓ 01 Secrétaire des services administratifs : (BAC) ;
- ✓ 05 Contractuels (non professionnels) (niveau BEPC et CAP) ;
- ✓ 02 Contractuels (niveau CEP) ;
- ✓ 01 Chauffeur (niveau CEP).

En 2012, trois agents (techniciens d'action culturelle) sont admis à la retraite. Ainsi on note un manque crucial de personnel. Dès lors, il est impérieux de pourvoir à ces postes vacants.

- **Ressources matérielles**

La BnB est érigée sur une superficie de deux (02) hectares et comprend trois importants bâtiments :

- un bâtiment à un niveau prévu pour la conservation des documents,
- un bloc réservé au public (112 sièges),
- un bloc administratif comprenant les services administratifs et les services techniques (vingt-cinq bureaux).

Ces locaux sont dotés d'équipements plus ou moins adéquats (meubles de rangement, rayonnages, présentoirs, tables et chaises). Les documents sont rangés dans quatre-vingt-deux (82) rayonnages. Il y a cependant un manque criard de rayonnages ; en effet, environ mille cinq cent (1500) thèses et mémoires sont traités et ne sont pas rangés, faute de rayonnages.

Le matériel informatique est insuffisant. Trois (03) micros ordinateurs sont fonctionnels : un micro-ordinateur au Service du dépôt légal (acquis en 2009), un au service des acquisitions et traitements (acquis en 2013) et un dans le bureau du Directeur (acquis en 2008).

- **Ressources documentaires**

A sa création en 1975, la BnB a hérité de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) d'un millier de documents anciens traitant du Dahomey et de l'Afrique. Ces documents sont des œuvres issues des missions ethnographiques commanditées par l'administration coloniale (française et anglaise) ou des écrits d'explorateurs européens qui ont servi à mieux connaître les populations africaines en général et dahoméennes en particulier. Ce fonds constitue aujourd'hui la collection des documents rares et anciens.

En outre, la BnB dispose d'ouvrages d'auteurs contemporains acquis par le biais du dépôt légal. Cette collection couvre la période de 1989 à nos jours et compte environ deux mille (2 000) ouvrages. Les rapports de stage, les mémoires et thèses, les cartes, plans, monnaies, estampes, cassettes et CD, timbres, etc. constituent le reste des collections conservées à la Bibliothèque nationale par le fait du dépôt légal.

Il existe également un fonds encyclopédique qui fait l'objet de consultation sur place et de prêt à domicile. Ce fonds est réparti dans trois salles :

- la salle de recherche où ne se fait que la consultation sur place contient trois mille huit cent quatre (3804) documents ;
- la salle de prêt où se font les prêts à domicile avec quatre mille deux cent soixante et un (4261) documents ;
- la section enfantine réservée aux enfants et qui dispose aussi d'un service de prêt à domicile avec mille huit cent trente quatre (1834) documents.

A la date du **15 Octobre 2013**, environ quarante neuf mille quatre cent quarante huit (**49448**) documents ont été enregistrés à la Bibliothèque nationale. Mais lors des recouvrements, de nombreux documents ont été éliminés. Le fonds

documentaire de la BnB peut être globalement évalué à seize mille quatre cent douze (**16412**) ouvrages.

• **Ressources financières**

De la date de sa création en 1975 jusqu'à 1986, la Bibliothèque nationale a tourné sans budget. En dehors des dépenses du personnel directement assurées par l'Etat central, le budget de fonctionnement chiffré à la somme de sept cent quatre vingt deux (782 000) francs CFA était destiné à l'achat de biens et services : fournitures, carburant et lubrifiant.

En 1996 suite à la création du Centre serveur<sup>1</sup> de la Banque Internationale d'Information sur les Etats Francophones (BIEF)<sup>2</sup>, le Budget national a ouvert un crédit de cinq millions (5.000.000) de francs CFA sur les dix millions (10.000.000) demandés pour en assurer le fonctionnement. En effet, le Centre serveur créé disposait d'une base de données bibliographique et factuelle sur tous les pays francophones et avait besoin de moyens.

En 2001, soit après vingt-six années d'existence, la BnB a eu son premier budget pour l'acquisition d'ouvrages. Ce crédit de dix millions (10 000 000) de francs CFA est destiné à doter en ouvrages la BnB elle-même et les douze (12) bibliothèques de lecture publique réparties sur l'ensemble du pays. Depuis lors, le budget de la BnB a connu une augmentation avec l'ouverture d'autres lignes budgétaires.

Mais en 2007, la structure de la Lecture Publique a été détachée de la BnB et confiée à la Direction Nationale de la Promotion du Livre et de la Lecture. Du coup, son budget a connu un abattement avec une réduction drastique chaque année.

## **B- Inventaire des forces et faiblesses**

Il nous paraît opportun de faire à présent, l'inventaire des forces et des Faiblesses de la structure.

### **1. Forces de la Bibliothèque nationale du Bénin**

Nous pouvons citer comme forces de la Bibliothèque Nationale, les éléments suivants :

- diversité de modes d'acquisition de documents : dépôt légal, dons, legs et échanges ;
- élaboration de la bibliographie nationale courante du Bénin ;
- existence de matériel informatique ;
- existence de locaux pour effectuer différentes opérations de la Bibliothèque nationale ;
- formation d'une frange d'éditeurs de monographie et de publication en série ;
- installation d'une agence d'ISBN et d'ISSN à la Bibliothèque Nationale ;
- institution du centre régional PAC-IFLA de l'Afrique à la bibliothèque nationale ;
- reconnaissance par une frange d'éditeurs de l'obligation de dépôt des nouvelles publications ;
- respect de certaines normes de traitement des documents tant au dépôt légal qu'à la Section des Acquisitions.

### **2. Faiblesses de la Bibliothèque nationale du Bénin**

Les faiblesses que nous notons à la Bibliothèque nationale sont :

- ❖ absence de portail documentaire ;
- ❖ absence d'un atelier de réparation et de reliure ;
- ❖ absence d'un outil d'indexation ;
- ❖ absence de promotion de l'agence d'ISBN et d'ISSN ;
- ❖ acquisition partielle de la production nationale ;
- ❖ condition inadéquate de conservation ;
- ❖ détérioration des documents ;
- ❖ encombrement de certains magasins de stockage de documents ;
- ❖ inexistence de catalogue en ligne ;

Pour une meilleure gestion de l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque nationale du Bénin

- ❖ irrégularité de formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN ;
- ❖ manque de crédibilité à l'égard de l'agence d'ISBN et d'ISSN ;
- ❖ manque de formation aux producteurs ;
- ❖ non actualisation du répertoire ;
- ❖ non respect de la législation sur le dépôt légal.

**Tableau 2 : Regroupement des problèmes par centre d'intérêt**

N°	Centres d'intérêts	Problèmes spécifiques	Problèmes généraux	Problématiques
1	Conservation des documents	-Condition inadéquate de conservation -Détérioration des documents - Non réhabilitation de l'atelier de réparation et de reliure -Encombrement de certains magasins de stockage de documents	Absence d'une politique de conservation des documents	-Problématique de l'absence d'une politique de conservation des documents
2	Communication et diffusion des documents	-Absence de portail documentaire -Inexistence de Catalogue en ligne -Non actualisation du répertoire	Absence d'une politique de communication et de diffusion des documents	Problématique de l'absence d'une politique adéquate de communication et de diffusion des documents
3	Agence d'ISBN et d'ISSN	- Non respect de la législation sur le dépôt légal -Acquisition partielle de la production documentaire nationale - Irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN -Manque de crédibilité de l'agence d'ISBN et d'ISSN -Absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN	Dysfonctionnement de l'Agence d'ISBN et d'ISSN	-Problématique du dysfonctionnement de l'agence d'ISBN et d'ISSN

A la suite du tableau de regroupement des problèmes par centre d'intérêts nous aborderons la section 2.

## **SECTION 2 : Ciblage de la problématique**

Le paragraphe 1 de cette section sera consacré au choix et à la justification de la problématique. Le paragraphe 2 traitera de la spécification de ladite problématique et la détermination de la séquence de sa résolution.

### **Paragraphe 1 : Choix et justification de la problématique**

#### **A- Choix de la problématique**

L'analyse des différents problèmes identifiés nous a amené à les répartir en trois (3) problématiques :

- ❖ Problématique de l'absence d'une politique de conservation des documents ;
- ❖ Problématique de l'absence d'une politique adéquate de communication et de diffusion des documents ;
- ❖ Problématique du dysfonctionnement de l'agence d'ISBN et d'ISSN.

La problématique de l'absence d'une politique de conservation des documents se rapporte à la politique de gestion efficace du fonds documentaire de la bibliothèque nationale. Cette problématique qui a été identifiée, nécessite une grande attention, car aucune politique de conservation des documents n'a jamais été mise en place et la gestion du fonds en souffre. Aussi constate-t-on une dégradation inquiétante des documents dans le magasin. Alors, il urge de prendre des mesures de restauration et d'élaboration d'une politique de conservation. Il conviendrait aussi de suggérer des moyens et des techniques pour une amélioration de la conservation des documents de cette structure.

Quant à la deuxième problématique, elle découle du fait que les usagers souffrent dans leur droit d'accès à l'information. Elle sera résolue par l'élaboration de catalogues imprimés pour permettre aux lecteurs d'effectuer des recherches surtout en cas de coupure du courant électrique.

Pour une meilleure gestion de l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque nationale du Bénin

La dernière problématique qui est celle du dysfonctionnement de l'Agence d'ISBN et d'ISSN, permettra à l'agence d'identifier les anomalies de son fonctionnement et de préconiser les solutions efficaces.

Quoique les trois (03) problématiques soient toutes importantes et dignes d'intérêt nous ne nous consacrerons qu'à celle qui à trait à l'Agence d'attribution des numéros internationaux normalisés. En effet, les ISBN et ISSN sont des points d'accès qui permettent d'identifier à travers son titre le document chez l'éditeur. Nous pensons que la résolution de cette problématique permettra à la Bibliothèque nationale du Bénin non seulement de soigner son image de marque au sein des bibliothèques nationales de la sous région, mais encore l'aidera à favoriser la promotion des éditeurs nationaux par la connaissance et l'acquisition de leurs productions documentaires. Aussi avons – nous décidé de traiter cette problématiques à travers le thème «**Pour une meilleure gestion de l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque nationale du Bénin**»

### **B- Justification de la problématique choisie**

La documentation a connu une croissance exponentielle dans tous les domaines et surtout dans le domaine scientifique. Par conséquent, il urge de bien se préparer pour faire face à la gestion efficace et efficiente de la chose documentaire. Au Bénin, l'attribution de l'ISBN et l'ISSN est obligatoire, car toutes les publications soumises au dépôt légal doivent avoir un ISBN ou un ISSN. Les éditeurs, les imprimeurs, voire les auteurs devraient obtenir de la BnB l'ISBN ou l'ISSN avant l'impression des documents. Ces numéros sont attribués par la Bibliothèque Nationale à Porto-Novo et plus précisément par l'Agence d'ISBN et d'ISSN. Mais tous les producteurs ne font pas cette formalité. Aussi certains documents ne possèdent-ils pas de numéro d'ISBN et d'ISSN. Pour contribuer à l'amélioration de la gestion de l'agence d'ISBN et d'ISSN, il faut

systematiser l'organisation de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN et aussi faire la promotion de l'agence d'ISBN et d'ISSN pour montrer aux producteurs les avantages découlant d'identification par les ISBN et les ISSN.

## **Paragraphe II : Spécification de la problématique et sa Séquence de résolution**

### **A- Spécification de la problématique**

Notre thème intitulé «Pour une meilleure gestion de l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque nationale du Bénin» résulte de plusieurs problèmes. Le problème principal est le dysfonctionnement de l'agence d'ISBN et d'ISSN. De ce grand problème, découlent trois autres problèmes spécifiques.

Le premier problème spécifique est celui de l' « irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine des tranches d'ISBN et d'ISSN à la BnB ». En effet, les éditeurs n'ont pas tous, la maîtrise de ces identificateurs qui sont après attribution, insérés dans le répertoire international des éditeurs d'ISBN ou d'ISSN et gérés par les agences internationales. Nous devons préciser que ces identificateurs constituent des points d'encrage du contrôle électronique universel des dépôts pour la commercialisation des documents. Au niveau des spécialistes de l'information documentaire, ces numéros facilitent aussi bien le catalogage que les recherches bibliographiques. Malheureusement la BnB n'a pas institué les mécanismes de formation régulière des éditeurs dans cette perspective.

Le deuxième problème spécifique est le «Manque de crédibilité de l'agence d'ISBN et d'ISSN». En principe les producteurs devraient dès leur arrivée dans l'Agence, afficher une fierté correspondant aux efforts qu'ils font dans la réflexion et dans la production éditoriale. Mais hélas, l'Agence se trouve confinée dans un petit local en cohabitation avec le Service du dépôt légal et de

la Bibliographie. C'est une image peu reluisante de l'Agence qui est de nature à entacher sa crédibilité.

Le troisième problème spécifique est l'« Absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN ». Autrement dit, le personnel en nombre très réduit parce que confondu avec celui du Service du dépôt légal et de la Bibliographie manque littéralement d'imagination et d'initiative pour dynamiser l'Agence.

### **B- Détermination des séquences de résolution de la problématique spécifiée**

Le but visé après l'établissement et la spécification de la problématique est de trouver des éléments de solution aux problèmes spécifiques. A cet effet, il sera question d'énumérer les objectifs spécifiques par rapport à chaque problème spécifique. Ensuite nous déterminerons les causes probables de ces problèmes spécifiques afin d'émettre les hypothèses. Par ailleurs nous devons choisir la méthodologie appropriée pour la résolution de cette problématique. Elle sera abordée à travers les observations de stage, la revue de la littérature, l'enquête et l'entretien. C'est alors que nous procéderons à la validation des hypothèses et à l'établissement du diagnostic ainsi qu'à la proposition des solutions qui seront assorties des conditions de leur mise en œuvre et des recommandations nécessaires.



**CHAPITRE PREMIER :**

**CONCEPTION ET MISE EN APPLICATION  
DU CADRE THEORIQUE ET  
METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

Ce chapitre comporte dans sa section 1 le cadre théorique et méthodologique de l'étude et dans sa section 2 la collecte et l'analyse des données.

## **SECTION 1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude**

La section 1 a fait l'objet dans le paragraphe 1 des objectifs, des hypothèses, du tableau de bord et de la revue de la littérature. Dans le paragraphe 2 il est abordé le choix de la méthodologie de l'étude.

### **Paragraphe I : Objectifs, hypothèses, tableau de bord et revue de littérature**

#### **A - Objectifs et hypothèses de l'étude**

##### **1. Objectifs de l'étude**

Notre étude a comme thème « Pour une meilleure gestion de l'agence d'ISBN et d'ISSN à la Bibliothèque nationale du Bénin ». Il se décline en objectifs général et spécifiques.

##### **▪ Objectif général**

Le problème général qui a retenu notre attention lors de nos observations de stage est la « Gestion peu efficace de l'agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque nationale du Bénin ». Pour pallier ce problème nous pensons à la nécessité d'optimiser la gestion de l'agence d'ISBN et d'ISSN à la Bibliothèque nationale du Bénin. Cet objectif général sera subdivisé en objectifs spécifiques correspondant aux problèmes spécifiques identifiés.

##### **▪ Objectifs spécifiques**

Nous pensons retenir dans la réalisation de notre étude trois objectifs spécifiques.

- **Objectif spécifique n°1**

Il s'agira d'abord de « Systématiser l'organisation de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN »

- **Objectif spécifique n°2**

Il faudra ensuite « Proposer des actions d'accréditation de l'agence d'ISBN et d'ISSN »

- **Objectif spécifique n°3**

Il faudra enfin « Mettre en place une politique de promotion de l'agence d'ISBN et d'ISSN »

Mais quelles pourraient être les causes et hypothèses envisageables pour notre étude ?

## **2. Hypothèses et causes de l'étude**

Trois (3) hypothèses spécifiques avec évidemment trois causes spécifiques sont à distinguer :

- **Hypothèse spécifique n°1**

L'absence de moyen financier justifie l'irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN.

- **Hypothèse spécifique n°2**

Le manque de crédibilité de l'agence d'ISBN et d'ISSN découle du défaut d'installation de l'agence dans un local approprié (c'est-à-dire lieu qui convient).

▪ **Hypothèse spécifique n°3**

Le manque d'initiatives du personnel induit l'absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN

**B- Tableau de bord de l'étude (TBE) et revue de la littérature**

**1. Tableau 3 : Tableau de bord de l'étude (TBE)**

Niveau d'analyse	Problématique	Objectifs	Causes	Hypothèses
<b>Niveau général</b>	<b>(Problème Général)</b> Gestion peu efficace de l'agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque Nationale du Bénin	<b>(Objectif général)</b> Optimiser la gestion de l'agence d'ISBN et d'ISSN		
<b>Niveaux spécifiques</b>	<b>1</b> <b>(Problème spécifique 1)</b> Irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN	<b>(Objectif spécifique 1)</b> Systématiser l'organisation de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN	<b>(Cause spécifique 1)</b> Absence de moyen financier	<b>(Hypothèse spécifique 1)</b> L'absence de moyen financier justifie l'irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN
	<b>2</b> <b>(Problème spécifique 2)</b> Manque de crédibilité de l'agence d'ISBN et d'ISSN	<b>(Objectif spécifique 2)</b> Proposer des actions d'accréditation de l'agence d'ISBN et d'ISSN	<b>(Cause spécifique 2)</b> Défaut d'installation de l'agence dans un local approprié	<b>(Hypothèse spécifique 2)</b> Le manque de crédibilité de l'agence d'ISBN et d'ISSN découle du défaut d'installation de l'agence dans un local approprié
	<b>3</b> <b>(Problème spécifique 3)</b> Absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN	<b>(Objectif Spécifique 3)</b> Mettre en place une politique pour la promotion de l'agence d'ISBN et d'ISSN	<b>(Cause Spécifique 3)</b> Manque d'initiatives du personnel	<b>(Hypothèse spécifique 3)</b> Le manque d'initiatives du personnel induit l'absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN

## **2. Revue de littérature**

Selon **Quai François Mauriac**, «l'AFNIL n'attribue pas de numéros ISBN : aux publications qui ne sont pas soumises à l'obligation du dépôt légal (travaux d'impression dits de ville, de commerce ou administratifs, documents électoraux mentionnés aux articles R26, R29 et R30 du code électoral), aux publications qui sont éditées à des fins publicitaires, dans lesquelles le texte littéraire ou scientifique ne prédomine pas et qui sont distribuées gratuitement : catalogues, prospectus et autres publications de promotion commerciale, industrielle ou touristique, aux publications qui ont un caractère éphémère, de type: horaires, tarifs, annuaires téléphoniques, etc., programmes d'enseignements, de spectacles, d'expositions, statuts et bilans des sociétés, directives d'entreprises, circulaires, etc., calendriers, almanachs, etc. sans éléments d'intérêt général ou éducatif, aux publications, dont le contenu prédominant n'est pas le texte et qui appartiennent aux catégories suivantes : œuvres musicales (partitions, cahiers de musique), à condition que la notation musicale soit plus importante que le texte, reproductions d'arts isolées ou réunis sans couverture ni texte, horaires, tarifs, annuaires téléphoniques, etc. »

Selon AFNIL : « Pour simplifier le traitement automatisé des publications et faciliter les différentes opérations de gestion pour les professionnels du livre (éditeurs, libraires, distributeurs, bibliothécaires...) des numéros internationaux normalisés ont été conçus » ». De même les dispositions du décret n°81-1068 du 3 décembre 1981 pris dans le cadre de l'application de la loi relative au prix du livre, ont précisé que : « Les numéros internationaux normalisés des livres (ISBN) doivent figurer sur tous les exemplaires d'une même œuvre soumise au dépôt légal, ainsi que sur les déclarations de l'imprimeur et de l'éditeur ».

Selon les règles d'attribution des numéros précisées par l'AFNIL : « L'attribution d'un numéro ISBN par l'AFNIL à une publication n'entraîne en aucun cas le bénéfice automatique du taux réduit de TVA. Les critères régissant le bénéfice du taux réduit de TVA (5,5%) sont déterminés par l'administration fiscale. »

Par ailleurs en cas de doute sur la possibilité ou non de bénéficier du taux réduit de TVA, il est inutile de contacter l'AFNIL car elle n'est pas habilitée à émettre un conseil ou un avis, l'administration fiscale étant seule compétente dans ce domaine.

L'AFNIL attribue pour sa part gratuitement un ISBN aux livres et publications assimilées répondant aux critères suivants :

- les livres et autres publications non périodiques faisant l'objet du dépôt légal. (voir <http://www.bnf.fr>, rubrique pour les professionnels).
- les numéros séparés des publications paraissant une fois par an ou à intervalles plus ou moins réguliers tels que les annales, comptes-rendus et rapports annuels, annuaires.
- les «tirés à part », à condition qu'ils aient un titre, une nouvelle pagination et qu'ils soient mis en vente isolément.
- les publications à feuillets mobiles, à la condition qu'elles paraissent sous un titre unique et que les feuillets intercalaires portent le même titre.
- les calendriers et almanachs renfermant principalement des articles littéraires, scientifiques ou artistiques.
- les publications en plusieurs volumes. La publication en plusieurs volumes reçoit un ISBN d'ensemble, ainsi que chacun des volumes qui la composent, qui reçoivent également leur ISBN propre.

- chaque présentation ou reliure différente du même titre faisant l'objet de conditions de vente spécifiques est par ailleurs considérée comme un titre à part entière et fait l'objet de l'attribution d'un ISBN propre. Ainsi le même titre vendu broché, relié pleine toile et relié papier se verra attribuer trois ISBN différents ».

Les différents formats d'un livre numérique sont considérés comme des éditions différentes et se voient attribuer chacun un ISBN propre. L'éditeur, qu'il soit un particulier ou une entreprise, peut faire la demande d'un numéro ISBN directement auprès de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL).

Il convient de mentionner que la Bibliothèque et Archives nationales du Québec agit à titre de représentante officielle de l'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre auprès des éditeurs francophones canadiens. Elle attribue à tous les éditeurs qui en font la demande un numéro ISBN avec l'indicatif 2, synonyme du groupe francophone, et envoie gratuitement à ces derniers un cahier de numéros correspondant à leurs besoins. Elle coordonne également l'attribution des numéros ISBN réservés aux ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Parallèlement à l'attribution des numéros ISBN, Bibliothèque et Archives nationales du Québec a également la responsabilité de tenir à jour un fichier d'adresses des éditeurs participants.

Concernant la revue de littérature sur l'ISSN, il nous est donné de constater que le décret ci-dessus mentionné pris pour l'application de la loi relative au prix du livre, a traité également d'ISSN.

## **Paragraphe II : Choix de la méthodologie de l'étude: méthodes empiriques et approches théoriques.**

Le choix de la méthodologie portera sur les méthodes empiriques et sur les approches théoriques.

### **A. Méthodes empiriques**

#### **1. Observation empirique ou directe**

Elle a commencé dès notre entrée dans la structure. Elle nous a non seulement permis de nous intéresser à son organisation interne mais encore de déceler ses forces et ses faiblesses afin de choisir notre problématique.

#### **2. Réalisation des enquêtes**

- Outils de la collecte

Nos investigations sur le terrain dans le cadre de ce travail ont connu plusieurs étapes. L'une d'entre elles appuyée par un questionnaire visait à recueillir des informations pour nous permettre d'apprécier la problématique puis la véracité des hypothèses. Une autre a fait l'objet d'un recours aux guides d'entretien pour mener à bien ces opérations. Les guides d'entretien ont permis de solliciter des entretiens auprès des personnes ressources de la Bibliothèque nationale du Bénin.

- Outils de présentation des données

Les données collectées ont été présentées dans des tableaux récapitulatifs et des figures.

- Outils d'analyse

L'analyse des données a été faite selon un seuil de décision. Les hypothèses ayant un taux supérieur à 55% seront retenues.

- Cibles et échantillons

L'échantillon est la liste d'individus extraits de la population mère afin de procéder à un sondage. En d'autres termes, il s'agit d'éléments représentatifs d'un groupe ayant les mêmes caractéristiques de base et à partir desquelles on peut apprécier la population considérée. Ainsi, la population d'une étude est définie par un ensemble représentatif sur lequel doit porter les observations devant servir de référence à l'analyse des données. C'est ce qui nous amène à ne distribuer les exemplaires du questionnaire conçu qu'aux producteurs béninois de documents qui viennent prendre les numéros d'identification de leur production à la BnB.

- Cadre de la collecte

La collecte s'est effectuée dans l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque Nationale du Bénin.

- Difficultés rencontrées

La principale difficulté est le fait que peu de producteurs ont connaissance de cette Agence. Le peu de producteurs qui sollicitent le numéro de dépôt légal à partir duquel ils sont connus, ne le font que par téléphone. Nous avons donc une taille d'échantillon réduite.

## **B- Approches théoriques**

Notre travail de recherche doit aboutir à la contribution pour une meilleure gestion de l'agence d'ISBN et d'ISSN au profit de la BnB dont la mission est d'ordre national et international. La mission nationale a trait à la conservation optimale de la totalité de la production du patrimoine documentaire national. La mission internationale consiste d'une part à identifier pour le compte des agences internationales, les productions documentaires réalisées sur le territoire national et de l'autre à assurer le Contrôle bibliographie universel

(CBU) en application duquel, la production documentaire doit suivre une réglementation universellement admise.

Ainsi, la résolution de la problématique pourrait s'appuyer sur la politique de la systématisation de l'organisation de la formation des acteurs que sont les producteurs et qui constituent les catalyseurs de l'opération d'enregistrement des publications monographiques et périodiques.

La méthodologie à adopter doit également s'appuyer sur des propositions des actions devant crédibiliser l'Agence d'attribution des numéros normalisés car si l'habit ne fait pas le moine, il permet néanmoins de le distinguer des autres catégories de personnes.

L'approche méthodologique théorique doit également s'appuyer sur la prise en compte de la politique de promotion de l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque nationale du Bénin.

Une telle gestion doit tenir compte du type de la bibliothèque, des domaines de connaissances couverts, des moyens et éventuellement de l'existence ou non d'un processus d'informatisation.

## **SECTION 2 : Collecte et analyse des données**

### **Paragraphe 1 : Collecte des données**

#### **A- Présentation et analyse des données**

##### **• Présentation des données du producteurs Béninois**

**Question n°1 : Quel genre de producteur êtes-vous ?**

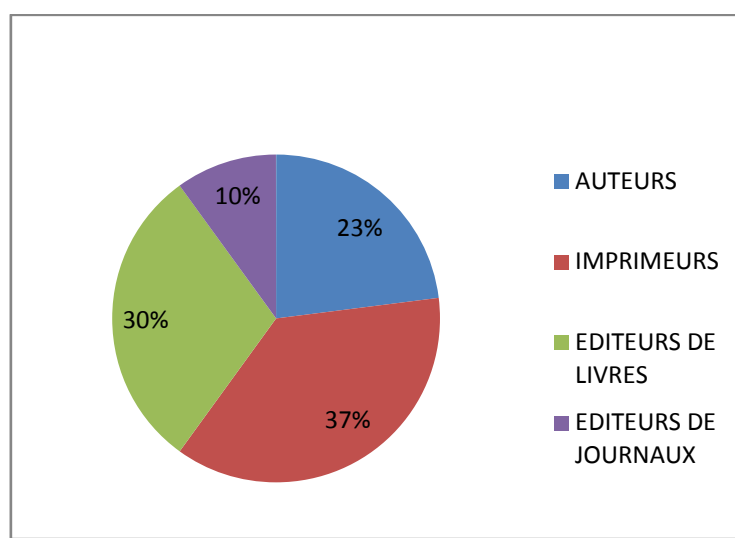
<b>Réponses possibles</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Auteur	07	23
Imprimeur	11	37
Editeur de livres	09	30

Editeur de journaux	03	10
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Source: Résultats de nos enquêtes.

### **Interprétation :**

Les différentes réponses de ce tableau ont montré que sur les 30 producteurs rencontrés au cours de notre stage à la BnB, 23% sont des auteurs ; 37% des imprimeurs ; 30% des éditeurs de livres et 10% des éditeurs de journaux.



**Figure 1 : Genre de producteurs**

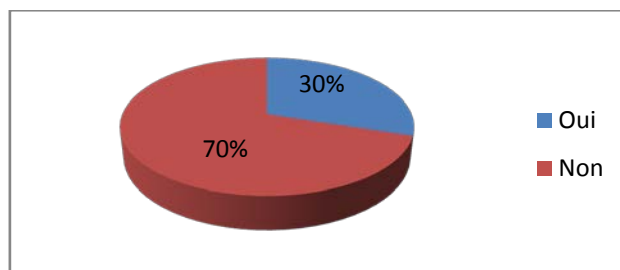
**Question n°2** : Procédez-vous au dépôt légal de votre production documentaire à la BnB ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Oui	09	30
Non	21	70
Total	30	100

Source : Résultats de nos enquêtes.

**Interprétation :**

Les données de ce tableau nous montrent que 30% de producteurs procèdent au dépôt légal à la BnB, de leur production documentaire et 70% de producteurs ne le font pas.



**Figure 2 : Manque du dépôt légal des productions documentaires à la BnB.**

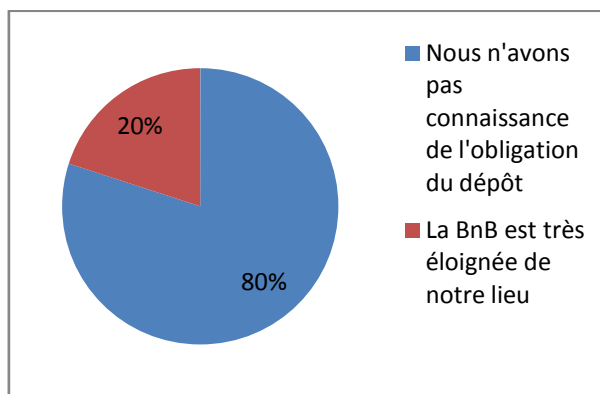
**Question n°3 : Si non pourquoi ?**

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Nous n'avons pas connaissance des dispositions sur l'obligation du dépôt	24	80
La BnB est très éloignée de notre lieu	06	20
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

**Source** : Résultats de nos enquêtes

**Interprétation :**

Ce tableau indique que 80% n'ont pas connaissance de l'obligation du dépôt et 20% précisent que la BnB est très éloignée de leur localité.



**Figure 3 : Manque d'informations sur la BnB.**

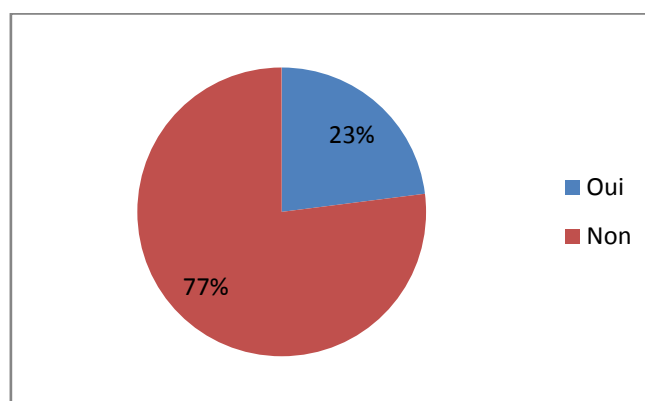
**Question n°4 :** Etes-vous informé de l'existence de l'agence d'ISBN et d'ISSN à la BnB ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Oui	07	23
Non	23	77
Total	30	100

Source : Résultats de nos enquêtes

### **Interprétation :**

Les résultats obtenus sur ce tableau, indiquent que 23% de producteurs sont informés de l'existence de l'agence d'ISBN et d'ISSN à la BnB et 77% ne sont pas informés.



**Figure 4 : manque de renseignements sur l'ISBN et l'ISSN.**

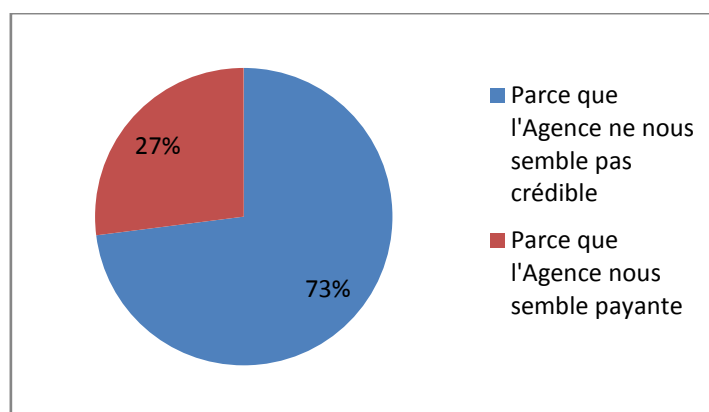
**Question n°5 :** Pourquoi ne procédez-vous pas à l'enregistrement de vos productions documentaires ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Parce que l'Agence ne nous semble pas crédible	22	73
Parce que l'enregistrement au niveau de l'Agence nous semble payant	08	27
<b>Total</b>	30	100

**Source :** Résultats de nos enquêtes

### **Interprétation :**

Ces données nous montrent que 73% de producteurs ne font pas l'enregistrement de leurs productions documentaires parce que l'agence ne leur semble pas crédible et 27% ne le font pas aussi parce que pour eux l'opération est payante.



**Figure 5 : Non crédibilité de l'Agence d'enregistrement.**

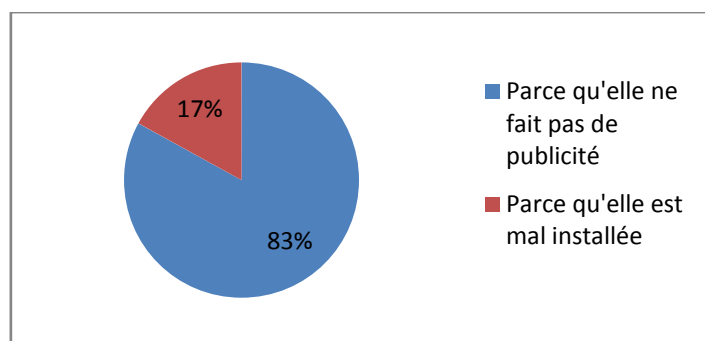
**Question n°6 :** Pourquoi la crédibilité de l'Agence est-elle entachée ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Parce qu'elle ne fait pas de publicité	25	83
Parce qu'elle est mal installée	05	17
<b>Total</b>	30	100

**Source :** Résultats de nos enquêtes

### Interprétation :

A ce niveau, 83% de producteurs montrent que la crédibilité de l'agence est entachée parce qu'elle ne fait pas de publicité et 17% nous montrent que la crédibilité de l'agence est entachée parce qu'elle est mal installée.



**Figure 6 : Manque de crédibilité**

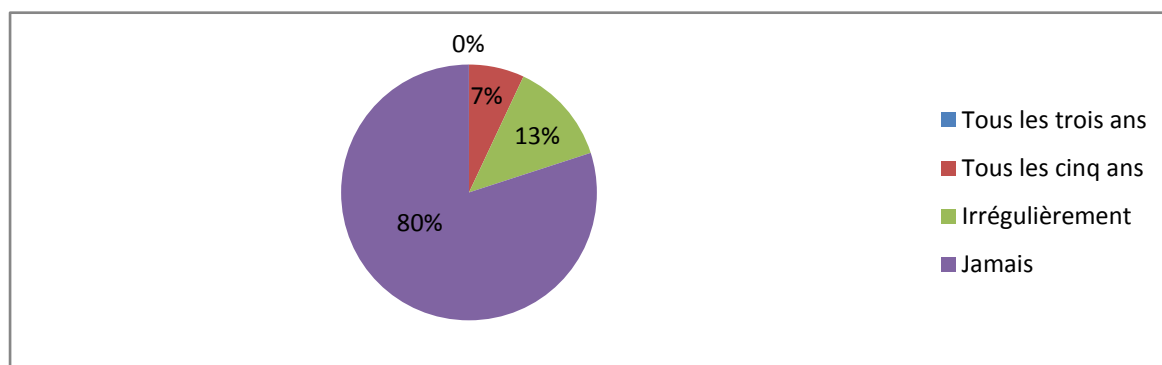
**Question n°7 :** Quelle est la périodicité de séminaire de formation de recyclage des producteurs ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Tous les trois ans	00	00
Tous les cinq ans	02	07
Irrégulièrement	04	13
Jamais	24	80
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

**Source :** Résultats de nos enquêtes

### Interprétation :

A ce niveau, il y a 00% qui répond que la périodicité de séminaire de formation de recyclage des producteurs est pour **tous les trois ans**, il y a 07% qui répondent que c'est pour **tous les cinq ans**, il y a 13% qui répondent que c'est **irrégulièrement** et puis 80% nous montrent que la BN ne fait **jamais** la formation de recyclage des producteurs.



**Figure 7 : Manque de formation des producteurs.**

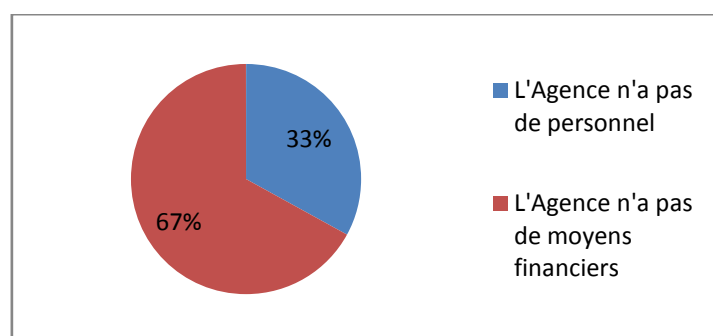
**Question n°:8** Si irrégulièrement ou jamais pourquoi ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
L'Agence n'a pas de personnel	10	33
L'Agence n'a pas de moyens financiers	20	67
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

**Source :** Résultats de nos enquêtes

### **Interprétation :**

Ces données indiquent que 33% de producteurs montrent que l'agence n'a pas de personnel et 67% montrent que l'agence n'a pas de moyens financiers.



**Figure 8 : Manque de moyen financier de l'Agence.**

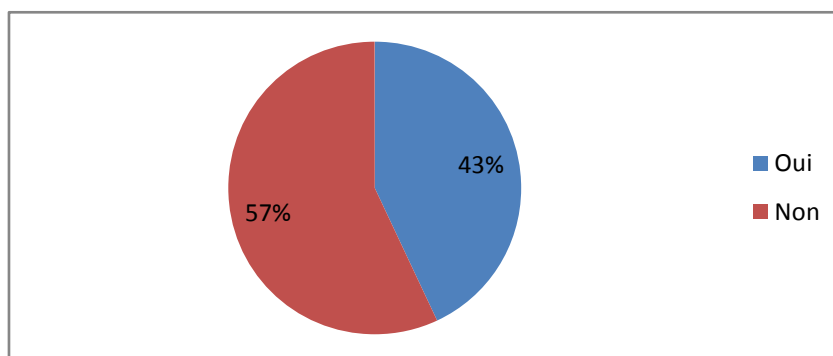
**Question n°9 :** Savez-vous que les ISBN et les ISSN sont des moyens d'accréditation de vos productions documentaires au Bénin et à l'étranger ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Oui	13	43
Non	17	57
<b>Total</b>	30	100

Source : Résultats de nos enquêtes

### **Interprétation :**

Dans ce tableau, 43% de producteurs savent que les ISBN et les ISSN sont des moyens d'accréditation de leurs productions documentaires au Bénin et à l'étranger et 57% ne savent pas que ces numéros sont des moyens d'accréditation de leurs productions au Bénin et à l'étranger.



**Figure 9 : Ignorance des moyens d'accréditation des ISBN et ISSN au Bénin.**

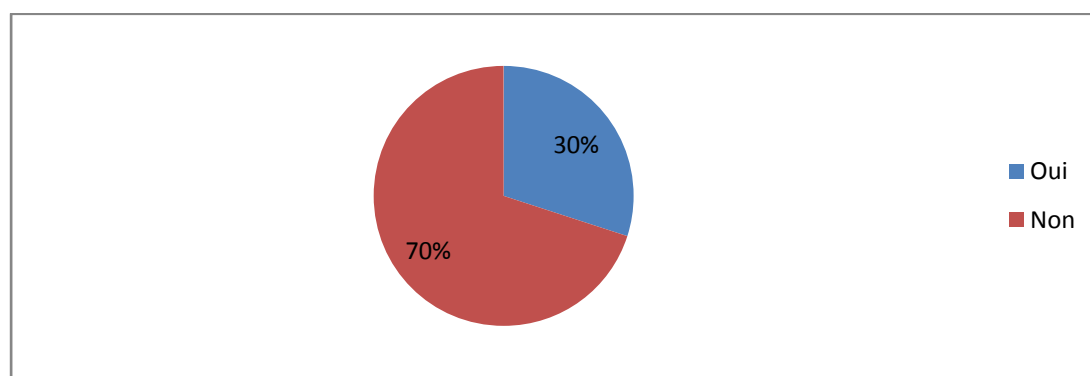
**Question n°:10** Ne pensez-vous pas que les ISBN et les ISSN peuvent servir d'outil d'acquisition de vos productions ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Oui	09	30
Non	21	70
<b>Total</b>	30	100

Source : Résultats de nos enquêtes

### **Interprétation :**

Dans ce tableau, 30% pensent que les ISBN et les ISSN peuvent servir d'outil d'acquisition de leurs productions et 70% ne pensent pas que les ISBN et les ISSN peuvent servir d'outil d'acquisition de leurs productions.



**Figure 10 : Manque de capacité d'outils d'acquisition des productions par ISBN et ISSN**

### **Question n°:11**

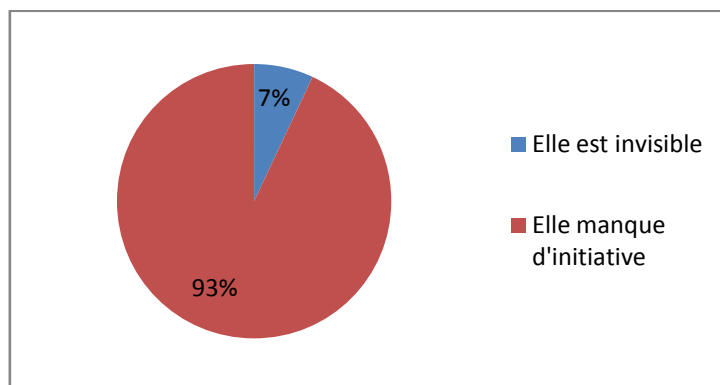
Pourquoi l'Agence n'arrive t'elle pas à vous convaincre ou n'est-elle pas dynamique ?

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
Elle est invisible	02	07
Elle manque d'initiative	28	93
<b>Total</b>	30	100

**Source :** Résultats de nos enquêtes

### **Interprétation :**

La réponse à cette question estime que 07% de producteurs montrent que l'agence est invisible et 93% nous montrent qu'il y a manque d'initiative.



**Figure 11 Manque d'initiative de l'Agence.**

• **Analyse des données recueillies**

Les producteurs béninois interrogés reconnaissent l'existence de quelques problèmes qui minent l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque nationale du Bénin (BnB), Il s'agit du manque du personnel et de l'absence de moyens financiers à la Bibliothèque nationale du Bénin. Ils estiment que cela ne favorise pas une bonne gestion de l'agence d'ISBN et d'ISSN. Les autorités aussi sont au courant, mais ils ne projettent aucune action spécifique pour remédier à cet état de choses. Tous ces éléments indiquent le manque d'une vision à long terme dans l'amélioration de l'agence.

Aussi bien certains parmi eux reconnaissent qu'il y a aussi d'autres problèmes comme : le défaut d'installation de l'agence dans un local imposant et le non respect de la législation sur le dépôt légal à la BnB. Ils estiment que la gestion de l'agence est peu performante en évoquant entre autres comme problèmes, l'absence de promotion de l'agence d'ISBN et d'ISSN, le manque de formation aux producteurs et un défaut de suivi dans les besoins en informatique.

Outre les problèmes précités, l'ensemble des producteurs interrogés (Auteurs, imprimeurs, éditeurs etc.) s'accordent aussi sur les difficultés qu'on rencontre dans l'Agence d'ISBN et d'ISSN à la Bibliothèque nationale du Bénin

(BnB). Les avis recueillis sur la cause de désagrément divergent selon les producteurs.

Pour les producteurs, la cause des difficultés pour optimiser la gestion de l'agence d'ISBN et d'ISSN relève du manque de compétence et de motivation des personnes en charge du service. Ces avis sont rejetés catégoriquement par les responsables de l'Agence et ceux de la Bibliothèque nationale du Bénin car cela laisse supposer qu'ils ne font pas le travail payés.

Cependant, tout le monde s'accorde sur la nécessité de faire la promotion de l'agence et de mettre toutes les informations de cette agence sur Internet (par messagerie électronique, sur le web...), parce que certains producteurs qui maîtrisent bien l'outil informatique peuvent obtenir l'ISBN et l'ISSN par le biais de l'Internet. De même, la plupart des producteurs estiment qu'il faut élaborer une autre loi sur le dépôt légal pour mieux tenir compte des préoccupations actuelles des producteurs.

## **Paragraphe II : Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic**

### **A- Vérification des hypothèses**

- Hypothèse n°1 :

Notre première hypothèse a rapport à l'irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN. Des données recueillies, il ressort que les éditeurs ne suivent aucune formation en raison de l'inexistence de moyens financiers et du manque de personnel. De même, des démarches avaient été entreprises par l'ancien responsable de la Bibliothèque nationale du Bénin. Mais ces démarches n'ont pas abouti peut être parce que le ministère chargé de la culture, de l'artisanat et

du tourisme ne prend pas en considération les doléances des Responsables de la Bibliothèque nationale du Bénin, Ainsi l'hypothèse n°1 se trouve justifiée.

- Hypothèse n°2

Si l'Agence d'ISBN et d'ISSN n'est pas crédible, comment pourrait-elle aisément mettre en place une politique de gestion efficace? Les résultats de nos travaux par rapport aux enquêtes (questionnaire et entretien) confirment que l'Agence est mal installée dans un local étriqué. Ainsi il se trouve que le manque de crédibilité découle effectivement du défaut d'installation de l'agence dans un local imposant. L'hypothèse n°2 est dans ce cas aussi vérifiée.

- Hypothèse n°3

Les résultats de nos investigations attestent incontestablement que sans personnel qualifié il ne s'aurait avoir d'initiatives porteuses de résultats décisifs. La Bibliothèque nationale du Bénin qui a accueilli l'Agence a de sérieux problèmes de personnel. Le proverbe précise en effet : « tel père, tel fils ». Les résultats ont donc établi et confirmé que Le manque d'initiatives du personnel induit l'absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN et l'hypothèse se trouve alors vérifiée

### **B-Etablissement du diagnostic**

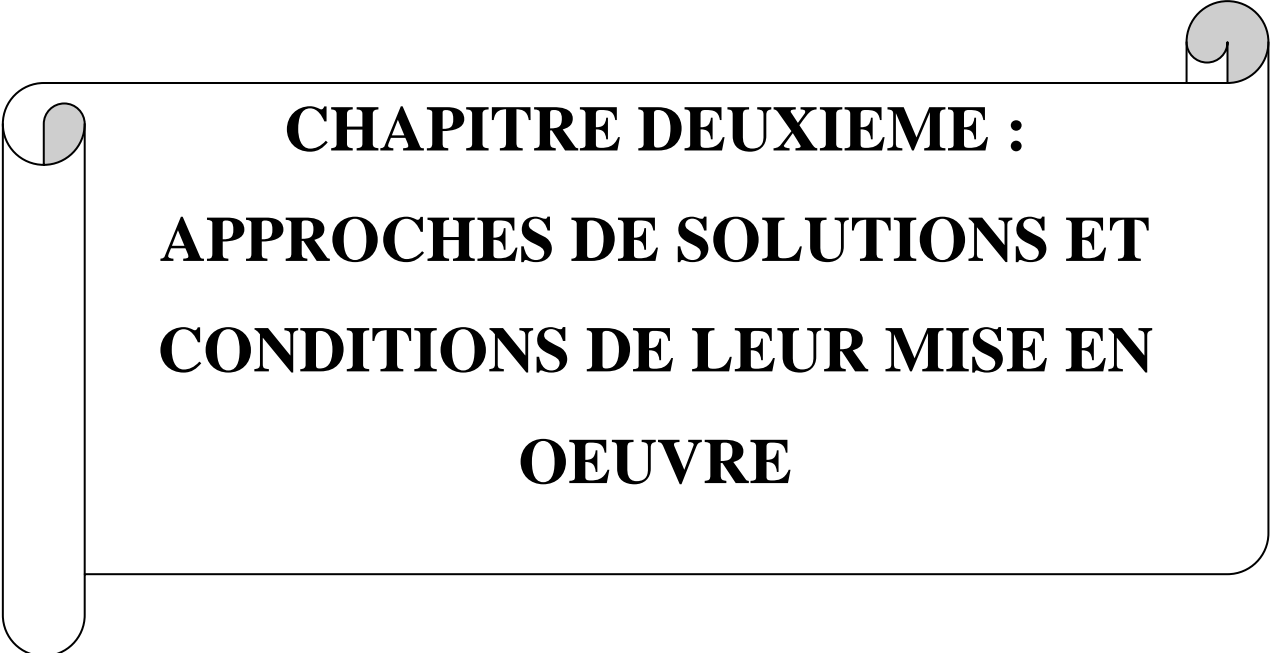
La collecte des données, leur analyse et la vérification des hypothèses préétablies se résument comme suit :

**Tableau 4** : Diagnostic de l'étude

<b>Numéros</b>	<b>Problèmes spécifiques</b>	<b>Diagnostics établis</b>
<b>1</b>	Irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN	L'absence de moyen financier justifie l'irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN

2	Manque de crédibilité de l'agence d'ISBN et d'ISSN	Le manque de crédibilité de l'agence d'ISBN et d'ISSN découle du défaut d'installation de l'agence dans un local imposant
3	Absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN	Le manque d'initiatives du personnel induit l'absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN

Source : Résultat d'enquête d'Octobre 2013



**CHAPITRE DEUXIEME :**  
**APPROCHES DE SOLUTIONS ET**  
**CONDITIONS DE LEUR MISE EN**  
**OEUVRE**

Dans ce chapitre, nous avons apporté des solutions aux différents problèmes identifiés avec indication des conditions de mise en œuvre accompagnées des recommandations.

## **Section I : Approches de solutions**

A la suite de l'identification des problèmes, la formulation des causes et des hypothèses, nous devons passer à la phase de la résolution de chaque problème spécifique. Ainsi la section 1 traite dans le paragraphe 1 des approches de solutions au problème spécifique 1 et dans le paragraphe des approches de solutions aux problèmes spécifiques 2 et 3.

### **Paragraphe 1 : Approches de solutions au problème N°1**

#### **A. Financement de la formation**

Pour la résolution de l'irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN, nous avons pensé à la systématisation de la formation qui doit être financée.

En effet, le monde des affaires s'accroît au fur et à mesure du développement des progrès scientifiques et techniques. Le secteur de l'édition n'échappe pas à cette évolution et la fonction éditoriale s'accroît. Aussi de nouvelles éditions se créent et poussent comme des champignons avec comme corollaire la nécessité d'organiser chaque année des séminaires de formation.

Par conséquent, nous suggérons une stratégie de financement de la formation et un contenu par module de formation.

S'agissant de la stratégie de financement, nous suggérons à l'Agence d'ISBN et d'ISSN d'envoyer un projet de financement de formation à la Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO, à l'Agence de la Francophonie, aux ONG béninoises intéressées par les questions de promotion de patrimoine culturel, aux Associations des libraires qui par la suite

s'occuperont de la commercialisation des documents édités s'ils sont de bonne qualité.

## **B. Module de formation**

Le module de formation pourrait porter sur la structure de l'ISBN, celle de l'ISSN, fonction, et domaine d'application ainsi que leurs avantages

### ➤ **Structure de l'ISBN**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les agences nationales de l'ISBN ne fourniront plus que des ISBN à 13 chiffres, composés des éléments suivants :

- Préfixe
- Numéro d'identification du groupe
- Numéro d'identification de l'éditeur
- Numéro d'identification du titre
- Chiffre de contrôle

Un ISBN imprimé est toujours précédé des lettres « ISBN ».

*Note* : Dans les pays où l'alphabet latin n'est pas employé, une abréviation dans les caractères de l'alphabet local peut être utilisée en complément des lettres latines « ISBN ». L'ISBN se décompose en cinq éléments, dont trois de longueur variable. Le premier et le dernier sont en revanche de longueur fixe. Les différentes parties doivent être séparées clairement par des tirets ou des espaces quand ils sont affichés sous forme lisible par l'homme.

**Exemple:** ISBN 978-2-7654-0912-0 ou ISBN 978 2 7654 0912 0

- |            |   |
|------------|---|
| <b>978</b> | : Préfixe appliqué au produit livre qui permet d'identifier le groupe national, géographique ou linguistique où le document est publié. |
| <b>2</b>   | : Zone linguistique (2 pour les pays francophones).   |

- 7654** : Numéro d'identification de l'éditeur qui a publié le document.
- 0912** : Numéro d'identification du titre dans la production de l'éditeur.
- 0** : Chiffre de contrôle, qui est destiné à vérifier l'exactitude des indicatifs précédents.

➤ **Structure de l'ISSN**

Les changements permanents et multiples auxquels sont soumises les publications en série et le nombre croissant de celles-ci ont donné lieu à une standardisation de l'identification des publications en série (ISO 3297) au moyen de l'International Standard Serial Number (ISSN). Ainsi, l'ISSN (International Standard Serial Number) est un numéro international normalisé qui identifie le titre d'une publication en série. Un ISSN se compose de 8 caractères – deux groupes de 4 caractères séparés par un tiret. 7 premiers caractères sont les chiffres et le dernier est un caractère de contrôle qui peut être un chiffre ou la lettre X. Enfin, Il concerne les journaux, périodiques, annuaires, comptes-rendus, rapports, actes de congrès, collections de livres, c'est-à-dire toute publication paraissant sous un même titre et pour une durée de vie indéterminée, quel que soit le support (papier, microforme, cédéroms, en ligne). L'ISSN est attribué automatiquement, sans formalité, aux périodiques et collections qui font l'objet d'un dépôt légal. L'ISSN n'a en lui-même aucune signification, si ce n'est de présenter l'identification unique et univoque d'une publication en série.

**Exemple** : ISSN 0003-180X

- 0003180** : Sept premiers caractères sont les chiffres qui accompagnent le chiffre de contrôle.
- X** : Chiffre de contrôle de publication en série.

### ➤ **Fonction et domaine d'application de l'ISBN**

Reconnu dans plus de 160 pays, le numéro international normalisé du livre est un numéro d'identification concis, clair et lisible par machine. L'ISBN identifie de façon univoque une seule et même monographie et doit donc y être associé dès les premières étapes de la production. Pour le secteur du livre, il constitue un instrument essentiel dans la production, la distribution, l'analyse des ventes et le stockage des données bibliographiques, mais c'est aussi un outil vital de gestion des informations pour les bibliothèques.

Toutefois, si un produit est concerné par un autre système de numérotation (par exemple les ressources continues à parution successive ou complémentaire, qui sont identifiées par l'ISSN, et les partitions, identifiées par l'ISMN), le système applicable doit être utilisé. Le cas échéant, ces numéros d'identification doivent être utilisés conjointement à l'ISBN. Les numéros ISBN sont attribués aux monographies et à certains types de produits connexes mis à la disposition du public, que ce soit gratuitement ou à la vente. De surcroît, les parties individuelles des monographies (comme les chapitres, par exemple), les numéros ou les articles de parutions continues mis à disposition séparément peuvent eux aussi être identifiés par un numéro ISBN. Étant donné les différents supports disponibles, la forme physique sous laquelle le contenu est établi et diffusé n'a aucune importance. Cependant, chaque format différent d'un même produit doit bénéficier d'un numéro d'identification distinct.

### ➤ **Fonction et domaine d'application de l'ISSN**

Pour rendre le numéro ISSN utile et plus facile à employer, il importe de le signaler sur la publication et de préférence en haut à droite sur la page de couverture. Pour les collections dont les monographies ont aussi un numéro ISBN (International Standard Book Number), il est recommandé de faire figurer

Pour une meilleure gestion de l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la Bibliothèque nationale du Bénin

ensemble l'ISBN et l'ISSN sur la publication, bien entendu avec leur propre préfixe. De plus, l'ISSN devrait toujours être mentionnée dans le voisinage immédiat du titre de la collection, aussi bien dans la collection elle-même que dans les dépliants publicitaires des éditeurs, et surtout là où il est fait mention de la publication. Chaque sous-série doit avoir un numéro ISSN distinct. Tout changement de titre entraîne l'attribution d'un nouvel ISSN. L'ISSN attribué au titre n'est jamais utilisé à nouveau. Il est souhaitable de prévenir le centre national de l'ISSN des changements de titres éventuels pour que l'on puisse attribuer un nouveau numéro. Les autres changements (changements d'éditeurs, de périodicité...) n'ont pas d'effet sur l'ISSN, bien qu'il est utile de mettre le centre au courant de ceux-ci, afin que les données bibliographiques restent les plus complets possibles.

## **Paragraphe 2 : Approches de solutions par rapport aux problèmes spécifiques N° 2 et 3**

Les problèmes de manque de crédibilité de l'agence d'ISBN et d'ISSN et de l'absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN seront résolus par des actions d'accréditation de l'Agence et de la mise en place d'une politique de promotion de l'Agence d'ISBN et d'ISSN.

### **A. Actions d'accréditation de l'Agence d'ISBN et d'ISSN**

#### **1. Solutions à court terme**

A court terme la BnB devra, sur la base d'un petit projet de réhabilitation d'un de ses locaux, aménager une salle avec quelques équipements nécessaire. Elle pourra convaincre les Associations des éditeurs sur la nécessité d'une intervention financière récupérable à long terme en vue de la réhabilitation de l'Agence. Cette dernière pourra avec des activités génératrices de revenus rembourser par la suite les prêts qui lui ont été consentis.

## **2. Solutions à moyen terme**

Les responsables de la BnB devront convaincre les autorités du Ministère chargé de la culture, de la nécessité de transmettre pour adoption en conseil des ministres, un projet de construction de l'Agence au sein de la BnB ou sur un autre site. Mais un changement de site ne devra pas signifier un détachement complet de l'Agence de la BnB qui est le garant devant les Centres internationaux d'attribution des ISBN et des ISSN.

### **B. Manque de dynamisme de l'Agence ; Mise en place d'une politique de promotion de l'Agence**

La visibilité de l'Agence doit être une préoccupation de son personnel qui est confondu avec celui de la BnB. Aussi le Directeur de la BnB doit-il insister sur le recrutement de trois (03) agents pour l'Agence et dont les qualifications seront un Administrateur d'action culturelle maîtrisant l'anglais, l'informatique et le marketing des industries culturelles, un informaticien de haut niveau et une secrétaire de direction. Avec cette compétence ce personnel pourra élaborer des axes de promotion de l'Agence dont la diffusion par les divers médias des spots publicitaires sur l'Agence, l'organisation des journées portes ouvertes, des déjeuners de presse pour attirer les journalistes vers la connaissance de l'Agence, l'organisation des séminaires et des expositions sur la productions documentaires relatives aux ISBN et ISSN.

## **Section II : Conditions de mise en œuvre des solutions et recommandations**

### **Paragraphe I : Recommandations à l'endroit du personnel et des autorités de la bibliothèque**

Au terme de cette étude, les recommandations suivantes sont faites à l'endroit des autorités et du personnel de la Bibliothèque nationale du Bénin (BnB).

#### **A – Recommandations à l'endroit des autorités de la Bibliothèque nationale du Bénin (BnB)**

- Mettre en œuvre et entretenir les mécanismes de financement nécessaires aux opérations de l'Agence Internationale de l'ISBN et l'ISSN, notamment du point de vue des cotisations des Agences d'enregistrement ISBN et ISSN ;
- Renforcer la BnB en tant qu'institution dépositaire du patrimoine bibliographique d'organiser un projet de financement de formation au niveau de la commission nationale béninoise : UNESCO, l'Agence de la Francophonie, aux ONG béninoises intéressées par les questions de la promotion... etc. ;
- Création d'un module de formation dont le contenu portera sur la structure de l'ISBN, celle de l'ISSN, la fonction et le domaine d'application de l'ISBN, et de l'ISSN ainsi que les avantages de l'ISBN et de l'ISSN ;
- Elaborer des textes ou règlements au sien de l'Agence d'ISBN et d'ISSN ;
- Elaborer un projet de construction de l'Agence d'ISBN et d'ISSN au sein BnB ou sur un autre site ;

- Insister sur le recrutement des spécialistes qualifiés pour l'agence d'ISBN et d'ISSN à la BnB ;
- Renforcer le personnel de la bibliothèque pour l'accomplissement réel des tâches bibliothéconomiques ;
- Promouvoir, coordonner et superviser l'utilisation nationale du système ISBN et ISSN ;
- Mettre en place une politique de promotion de l'agence d'ISBN et d'ISSN ;
- Élaborer les politiques régissant les opérations des agences ISBN et d'ISSN à la (BnB).

### **B - Recommandations à l'endroit du personnel de la Bibliothèque nationale du Bénin (BnB)**

- ✚ Faire la promotion de l'Agence d'ISBN et d'ISSN à l'attention des producteurs béninois ;
- ✚ Organiser chaque année, des séminaires de formation et de recyclages à l'attention des nouveaux et anciens producteurs ;
- ✚ Élaborer, tenir à jour et mettre à la disposition du public la documentation concernant l'utilisation du système ISBN ;
- ✚ Surveiller et faire appliquer les politiques et les procédures régissant les opérations des agences ISBN et d'ISSN ;
- ✚ Tenir à jour un registre complet et précis des numéros d'identification d'éditeur attribués ;
- ✚ Élaborer, tenir à jour et mettre à la disposition du public la documentation concernant l'utilisation du système ISBN et ISSN à la BnB ;
- ✚ Organiser aux moins chaque année des cours de formation et de recyclage en matière des tranches d'ISBN et d'ISSN ;

- ✚ Sensibiliser les producteurs en leurs montrant la structure de l'ISBN, celle de l'ISSN, la fonction et le domaine d'application de l'ISBN, et de l'ISSN ainsi que les avantages de l'ISBN et de l'ISSN ;
- ✚ Organiser une journée porte ouverte au sein de l'Agence qui portera sur l'attribution des tranches d'ISBN et d'ISSN à la BnB.



## **CONCLUSION GENERALE**

Les travaux de fin de formation des étudiants constituent une mine d'informations, un puissant arsenal informationnel très utile à la recherche. L'état des lieux fait à la Bibliothèque nationale du Bénin (BnB), lieu de notre stage nous a révélé un certain nombre de dysfonctionnements consacrés par trois problématiques. Après l'examen de ces problématiques, nous avons retenu celle d'une meilleure gestion de l'agence d'ISBN et d'ISSN à la BnB.

La problématique est centrée sur le thème : « Pour une meilleure gestion de l'Agence d'ISBN et d'ISSN à la BnB » et sur le problème général « Dysfonctionnement de l'Agence d'ISBN et d'ISSN ». Ce dernier est subdivisé en trois problèmes spécifiques que sont : « Irrégularité de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN ; manque de crédibilité de l'agence d'ISBN et d'ISSN et absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN ». La résolution de ces divers problèmes nous a inspiré des objectifs à atteindre. Il s'agit pour le problème général d' « optimiser la gestion de l'agence d'ISBN et d'ISSN » et pour les problèmes spécifiques de « systématiser l'organisation de la formation de recyclage des éditeurs dans le domaine de l'utilisation des tranches d'ISBN et d'ISSN ; proposer des actions d'accréditation de l'agence d'ISBN et d'ISSN et mettre en place une politique pour la promotion de l'agence d'ISBN et d'ISSN ». Par rapport à ces objectifs nous avons émis des hypothèses à partir des causes supposées. Comme hypothèses causes spécifiques nous avons supposé que « l'absence de moyen financier justifie l'irrégularité de la formation ; le manque de crédibilité de l'agence d'ISBN et d'ISSN découle du défaut d'installation de l'agence dans un local imposant ; le manque d'initiatives du personnel induit l'absence de dynamisme de l'agence d'ISBN et d'ISSN ». Pour vérifier ces hypothèses avons utilisé une méthodologie avec des approches théoriques et empiriques axées sur une revue de littérature et sur un questionnaire dont les exemplaires ont été adressés aux producteurs des

monographies et des publications en séries ou périodiques, ainsi que sur des entretiens avec des responsables de la Bibliothèque nationale du Bénin qui abrite l'Agence. Au terme de nos travaux nous avons proposé des solutions qui découlent évidemment des réponses au questionnaire. A titre d'illustration, nous avons proposé comme solutions à court terme en même temps que la formation sur un contenu défini, l'aménagement d'une salle avec quelques équipements de puissance pour abriter l'Agence et l'élaboration d'un projet de réhabilitation de la structure. A moyen terme, nous avons proposé aux responsables de la BnB, de convaincre les autorités du Ministère chargé de la culture, de la nécessité de transmettre pour adoption en conseil des ministres, un projet de construction de l'Agence de l'ISBN et de l'ISSN sur un espace vide au sein de la BnB ou sur un autre site. Enfin nous avons proposé des actions basées sur le marketing pour promotion de l'Agence d'ISBN et d'ISSN de la BnB.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Les références bibliographiques suivantes ont été élaborées d'après le référentiel des mémoires.

### **OUVRAGE DE REFERENCE**

- AUF (2002) : « **Dictionnaire Universel** », Paris, AUF
- CACALY, S. (2006) : « **Dictionnaire de l'information** », Paris, Armand Colin

### **MONOGRAPHIE**

- SONALET, PIERRE-YVES, JOUBERT, JEAN-LOUIS...(2002) : «Guide pratique du bibliothécaire : revues de littératures du sud» Paris CEDEX
- GARZON, ALVARO (1997) : « La politique nationale du livre : un guide pour le travail sur le terrain », Paris, éditions UNESCO
- DARROBERS, MARTINE et POTTIER, NICOLE LE (2001) : « La recherche documentaire », France, édition : M. T. VALAKOON, ....p.
- La participation du Bénin à la réunion internationale annuelle de l'ISBN du 22 au 24 Octobre 2000 à Berlin.
- Manuel de l'ISBN, 4<sup>ème</sup> édition de l'Agence Internationale de Berlin 2001 et manuel d'ISBN, 5<sup>ème</sup> édition.

## MIMOGRAPHIE

- OSSENI, K.Koubourath (2006) : « **Pour une amélioration des services du CDI du Ministère de l'Industrie et du Commerce** », mémoire, Université d'Abomey- Calavi.

## WEBOGRAPHIE

▪ Centre national belge de l'ISSN, Bibliothèque royale de Belgique  
4, boulevard de l'Empereur 1000 Bruxelles Tél. 02/519.53.74 Fax : 02/519.56.70  
e mail : [issn@kbr.be](mailto:issn@kbr.be) © 2012 Bibliothèque royale de Belgique - [Mentions légales](#) (consulté le samedi 28 Septembre 2013).

- AFNIL, 35 rue Grégoire de Tours 75006 PARIS  
Tél : 01-44-41-29-19 (Boîte vocale d'informations, les demandes sont à faire par fax, courriel ou courrier) Fax : 01 44 41 29 03 e-mail : [afnil\(a\)electre.com](mailto:afnil(a)electre.com)  
<http://www.afnil.org> (consulté le samedi 20 Décembre 2013).

- Bibliothèque nationale de France, Dépôt légal Livres : Quai François Mauriac 75706 PARIS cedex 13 Tél : 01-53-79-43-37 Fax : 01-53-79-46-00 e-mail : Courriel : [issn.france@bnf.fr](mailto:issn.france@bnf.fr) [depot.legal.livres\(a\)bnf.fr](mailto:depot.legal.livres(a)bnf.fr) [www.bnf.fr](http://www.bnf.fr)  
>>>> onglet Professionnels Site de l'AFNIL (consulté le mercredi 11 septembre 2013)

- L'ISBN et Bibliothèque et Archives nationales du Québec Agence ISBN Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2275, rue Holt Montréal (Québec) H2G 3H1 secteur privé : [isbn@banq.qc.ca](mailto:isbn@banq.qc.ca), gouvernement du Québec : [isbngouv@banq.qc.ca](mailto:isbngouv@banq.qc.ca). (consulté le dimanche 22 Septembre 2013).

- Formulaire de demande de numéro(s) ISBN à l'usage des éditeurs du secteur privé. Agence ISBN Courriel : [isbn@banq.qc.ca](mailto:isbn@banq.qc.ca).(consulté le lundi 07 Octobre 2013).

- Madame PELLE, FRANCOISE« Centre International d'Enregistrement des Publications en Série(CIEPS) 25<sup>ème</sup> Réunion des directeurs de centre ISSN » : rue Bachaumont-75002 Paris-France-Tél .00 33 1 44 88 22 20-Fax 00 33 1 40 26 32 43-E-mail : [issnic@issn.org](mailto:issnic@issn.org) (consulté le dimanche 20 Octobre 2013).

## TEXTES DE LOIS

1- Décret n° 81-1068, du 3 décembre 1981, pris pour l'application de la loi relative au prix du livre.

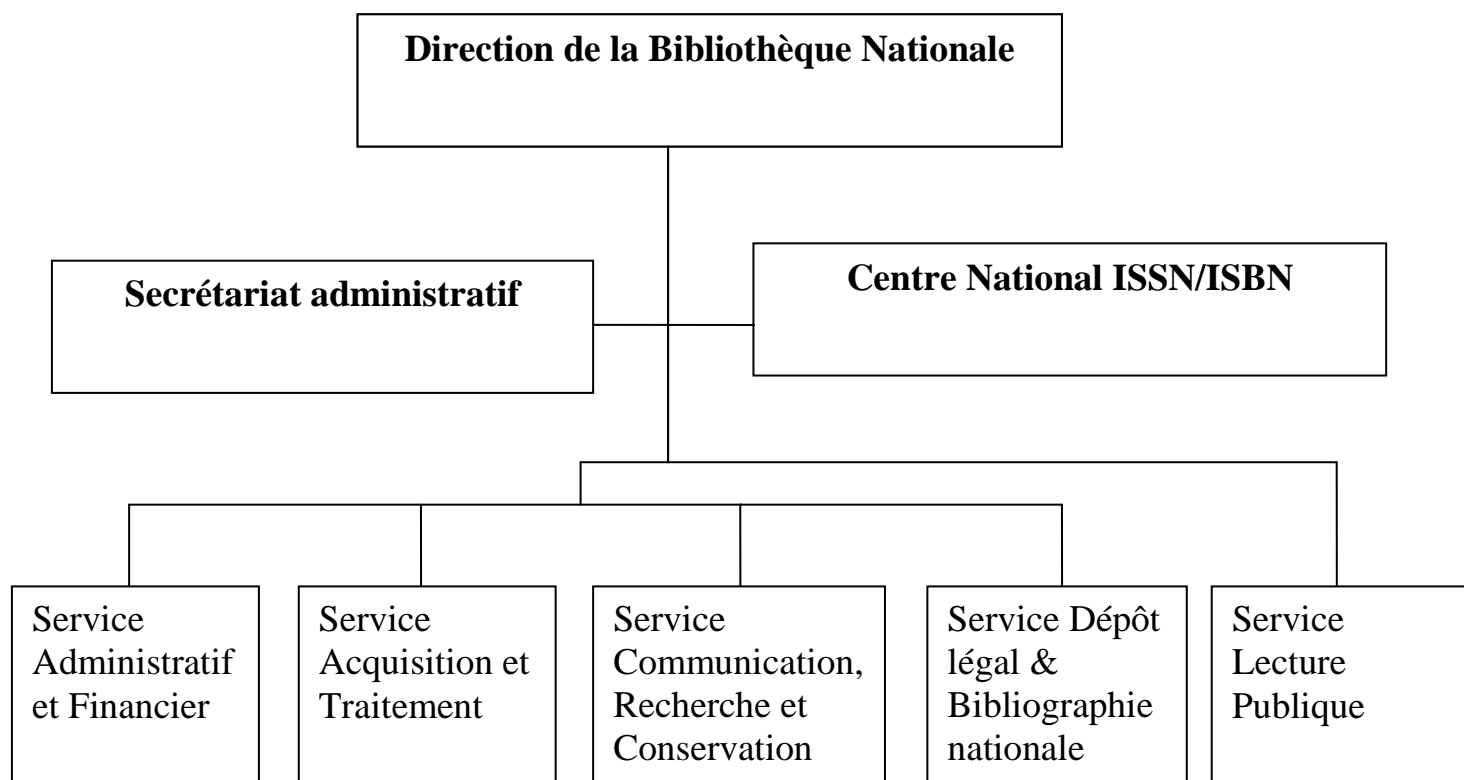
2- Arrêté n° 036/MCC/CAB/SG/DA/CP/SA de 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de la Bibliothèque Nationale.

3- Décret n° 75-308 du 28 novembre 1975 portant création, organisation et fonctionnement de la Bibliothèque Nationale du Dahomey.



# ANNEXES

**ANNEXE N°1 : ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE**



**ANNEXE N°2****Questionnaire à l'endroit des producteurs**

Je m'appelle Georgette OUSSOU. Je suis documentaliste. En vue de la rédaction de mon mémoire de fin de formation du cycle I à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature(ENAM), je mène une enquête sur l'Agence d'ISBN et d'ISSN à la Bibliothèque Nationale. Je viens solliciter votre contribution par ce questionnaire.

Je vous remercie pour votre participation.

**Identification de producteurs**

Nom et prénoms (facultatif):.....

Profession/Poste :.....

Structure :.....

Niveau d'études

**1-Quel genre de producteur Etes-vous ?**

Auteur

Imprimeur

Editeur de livre

Editeur de journaux

**2-Procédez-vous au dépôt légal de votre production documentaire à la BnB ?**

Oui

Non

3-Si non pourquoi ?

Nous n'avons pas connaissance de l'obligation du dépôt

La BnB est très éloignée de notre lieu

4-Etes-vous informé de l'existence de l'agence d'ISBN et d'ISSN à la BnB ?

Oui

Non

5-Pourquoi ne procédez-vous pas à l'enregistrement de vos productions documentaires ?

Parce que l'Agence ne nous semble pas crédible

Parce que l'Agence nous semble payante

6-Pourquoi la crédibilité de l'Agence est-elle entachée ?

Parce qu'elle ne fait pas de publicité

Parce qu'elle est mal installée

7-Quelle est la périodicité de séminaire de formation de recyclage des producteurs ?

Tous les trois ans

Tous les cinq ans

Irrégulièrement

Jamais

8- Si irrégulièrement ou jamais pourquoi ?

L'Agence n'a pas de personnel

L'Agence n'a pas de moyens financiers

9-Savez-vous que les ISBN et les ISSN sont des moyens d'accréditation de vos productions documentaires au Bénin et à l'étranger?

Oui

Non

10-Ne pensez-vous pas que les ISBN et les ISSN peuvent servir d'outil d'acquisition de vos productions ?

Oui

Non

11-Pourquoi l'Agence n'arrive -t'elle pas à vous convaincre ou n'est-elle pas dynamique ?

Elle est invisible

Elle manque d'initiative

## TABLE DES MATIERES

Identification du jury.....	ii
Déclaration d’engagement du chercheur.....	iii
Dédicace.....	iv
Remerciements.....	v
Sigles et abréviations.....	vi
Glossaire.....	vii
Tableaux.....	ix
Figures.....	x
Résumé.....	xi
Sommaire.....	xiii
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE PRELIMINAIRE : CADRE INSTITUTIONNEL ET PHYSIQUE DE L’ETUDE, OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE</b> .....	<b>4</b>
SECTION 1: Cadre institutionnel et physique de l’étude, observations de stage.....	5
Paragraphe 1 : Cadre institutionnel et physique de l’étude et observations de stage .....	5
A- Présentation et missions de la Bibliothèque nationale du Bénin (BnB... .	5
1. Historique .....	5
2. Missions de la Bibliothèque nationale du Bénin.....	5
3. Organisation et fonctionnement de la BnB .....	6
Paragraphe II : Observations de stage .....	7
A- Etat des lieux à la Bibliothèque nationale du Bénin.....	7
1. Centre National de l’ISSN et de l’ISBN .....	7
2. Service du Dépôt Légal et de la Bibliographie Nationale .....	8
3. Bibliographie du Bénin .....	9
4. Service d’Acquisitions et de Traitement .....	10

	67
5. Service Communication, Recherche et Conservation.....	11
6. Ressources de la Bibliothèque nationale du Bénin .....	12
B- Inventaire des forces et faiblesses .....	16
1. Forces de la Bibliothèque nationale du Bénin .....	16
2. Faiblesses de la Bibliothèque nationale du Bénin .....	16
Section 2 : Ciblage de la problématique .....	18
Paragraphe I : Choix et justification de la problématique.....	18
A- Choix de la problématique .....	18
B- Justification de la problématique choisie .....	19
Paragraphe II : Spécification de la problématique et sa Séquence de résolution .....	20
A- Spécification de la problématique .....	20
B- Détermination des séquences de révolution de la problématique spécifiée.....	21
<b>CHAPITRE PREMIER : CONCEPTION ET MISE EN APPLICATION DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE .....</b>	22
Section 1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude .....	23
Paragraphe I: Objectifs, hypothèses, tableau de bord et revue de littérature.....	23
A - Objectifs et hypothèses de l'étude .....	23
1. Objectifs de l'étude.....	23
2. Hypothèses et causes de l'étude .....	24
B Tableau de bord de l'étude et revue de littérature.....	25
1. Tableau de bord de l'étude.....	25
2. Revue de littérature.....	26
<u>Paragraphe II</u> : Choix de la méthodologie de l'étude: méthodes empiriques et approches théoriques. ....	29
A- Méthodes empiriques .....	29
1. Observation empirique ou directe.....	29
2. Réalisation des enquêtes .....	29

	68
B- Approches théoriques .....	30
SECTION 2 : Collecte et analyse des données.....	31
Paragraphe 1 : Collecte des données .....	31
A- Présentation et analyse des données .....	31
Paragraphe II : Vérification des hypothèses et établissement du Diagnostic .....	41
A- Vérification des hypothèses .....	41
B- Etablissement du diagnostic.....	42
<b>CHAPITRE DEUXIEME : APPROCHES DE SOLUTIONS ET CONDITIONS DE LEUR MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>44</b>
Section I : Approches de solutions .....	45
Paragraphe 1 : Approches de solutions au problème N°1.....	45
A- Financement de la formation .....	45
B- Module de formation.....	46
Paragraphe 2 : Approches de solutions par rapport aux problèmes spécifiques N°2 et 3 .....	49
A- Actions d'accréditation de l'Agence d'ISBN et d'ISSN.....	49
1. Solutions à court terme.....	49
2. Solutions à moyen terme.....	50
B- Manque de dynamisme de l'Agence ; Mise en place d'une politique de promotion de l'Agence_.....	50
	51
Section II : Conditions de mise en œuvre des solutions et Recommandations .....	51
Paragraphe I : Recommandations à l'endroit du personnel et des autorités de la bibliothèque nationale du Bénin.....	51
A- Recommandations à l'endroit des autorités de la Bibliothèque nationale du Bénin(BnB).....	51
B- Recommandations à l'endroit du personnel de la Bibliothèque nationale du Bénin (BnB) .....	52
CONCLUSION GENERALE .....	54
BIBLIOGRAPHIE .....	57
ANNEXES.....	60

	69
ANNEXE N°1 ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONAL .....	61
ANNEXE N°2 : Questionnaire à l’endroit des producteurs_.....	62
TABLE DES MATIERES.....	66